

centre d'études  
et de recherches  
sur les qualifications

formation - QUALIFICATION - emploi

DOCUMENT N°

17

Les conditions d'accès à la vie professionnelle et  
l'attitude dans l'emploi des élèves sortis de  
l'enseignement professionnel long  
pour les spécialités mécanique et comptabilité

octobre 1973

QUALIFICATION



**Les conditions d'accès à la vie professionnelle et  
l'attitude dans l'emploi des élèves sortis de  
l'enseignement professionnel long  
pour les spécialités mécanique et comptabilité**

**octobre 1973**

S O M M A I R E

	Pages
<u>INTRODUCTION</u> .....	3
<u>PREMIERE PARTIE - L'ACCES A L'EMPLOI</u> .....	5
I - La situation des jeunes à la rentrée de l'année scolaire 1966-67 .....	11
II - La sortie du dernier établissement fréquenté ..	16
1) Rythme et niveau auxquels s'effectuent les sorties .....	16
2) Décision à la sortie du dernier établissement fréquenté .....	18
III - Confrontation entre le rythme des sorties de l'appareil de formation et les entrées dans la vie active .....	24
IV - L'attitude des jeunes devant la formation permanente .....	33
 <u>DEUXIEME PARTIE - L'ATTITUDE DES JEUNES DANS L'EMPLOI</u> .....	 41
I - Le nombre d'emplois exercés entre la sortie de l'appareil scolaire et la date de l'enquête .....	43
II - La durée d'emploi chez le premier employeur .	49
III - La raison principale d'avoir quitté le premier employeur .....	50
IV - Changements d'emploi chez le premier employeur.	51
 <u>APPENDICE</u>	

## INTRODUCTION

Dans un précédent rapport (1) l'étude a porté sur l'accès à la vie professionnelle des jeunes ayant préparé en 1966 un :

- Brevet d'enseignement industriel (BEI)
- Brevet d'enseignement commercial (BEC)
- Brevet de technicien (BT)
- Brevet supérieur d'études commerciales (BSEC)

L'analyse se situait essentiellement au niveau du type de diplôme préparé : BEI, BT, BEC, BSEC et descendait rarement au niveau de la spécialité.

Dans le présent document, on a centré l'analyse sur deux spécialités :

- la mécanique, spécialité industrielle à recrutement masculin,
- la comptabilité, spécialité commerciale à recrutement mixte.

Ces deux spécialités étant représentées aux trois niveaux retenus pour l'étude :

- Niveau 1° BEI, BEC
- Niveau terminale BT, BSEC
- Niveau 2° année d'enseignement supérieur.

En restreignant le champ de l'étude deux buts ont été poursuivis :

- d'une part, pousser l'analyse à un niveau de détail plus fin que dans le précédent rapport,
- d'autre part, tenter d'élucider certaines questions non abordées précédemment et portant notamment sur les conditions de l'insertion des jeunes dans la vie professionnelle et l'attitude dans l'emploi.

---

(1) L'accès à la vie professionnelle des élèves sortis de l'enseignement technique - juillet 1972. Document de travail CEREQ -

PREMIERE PARTIE

L'ACCES A L'EMPLOI

Au moment de l'enquête en mai-juin 1970, quatre ans après leur sortie possible de l'appareil de formation à l'issue de l'année scolaire 1965-66 qui les a vu préparer :

soit un BEI ou un BT mécanique,  
un BEC ou un BSEC de comptabilité,

une partie des jeunes se trouve encore dans l'appareil de formation initiale (voir tableau n° 1) néanmoins la très grande majorité est active (1). Cette appréciation globale recouvre en fait des différences importantes quant à la position des jeunes au regard de l'activité professionnelle.

Ces différences peuvent être examinées d'un double point de vue :

- par rapport à l'indicateur choisi : le taux d'activité examiné globalement,
- en tenant compte des différentes caractéristiques et composantes de cet indicateur.

Par rapport à l'indicateur choisi : le taux d'activité

L'inclusion des jeunes effectuant leur service militaire a le mérite, en homogénéisant la situation des garçons et des filles, de permettre des comparaisons valables entre tous ceux qui ont quitté l'appareil de formation initiale et sont des postulants à l'emploi (les reprises d'études à temps plein après le service militaire sont en général très faibles)

---

(1) Les actifs : au sens du recensement comprennent :

- les jeunes "occupant effectivement un emploi"
- les jeunes "disponibles à la recherche d'un emploi"
- les jeunes "effectuant leur service militaire"

Tableau n° 1

## SITUATION DES JEUNES AU MOMENT DE L'ENQUETE EN JUIN 1970

(Mécanique et Comptabilité)

SITUATION EN 1970 DIPLOME PRÉPARÉ EN 1966	(1) A UN EMPLOI		(2) PAS D'EMPLOI MAIS EN CHERCHE UN		(3) SERVICE MILITAIRE		(1) + (2) + (3) ACTIFS AU SENS DU RECENSEMENT		PAS D'EMPLOI MAIS EN CHERCHE PAS		ETUDIANTS		NON REPOSES		TOTAL	
	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%
BEI MECANIQUE	194	85,8	3	1,3	11	4,9	203	92,0	-	-	18	8,0	-	-	226	100,0
BT MECANIQUE	1680	70,5	72	3,0	333	13,9	2085	87,4	-	-	294	12,3	6	0,3	2385	100,0
BEC COMPTABLE (Garçons)	1990	57,1	100	2,9	470	13,5	2560	73,5	20	0,6	900	25,9	-	-	3480	100,0
BEC COMPTABLE (Filles)	2990	83,5	100	2,8	-	-	3090	85,3	130	3,6	360	10,1	-	-	3580	100,0
BSEC COMPTABLE (Garçons)	1028	64,1	24	1,5	140	8,7	1192	74,3	4	0,2	408	25,5	-	-	1604	100,0
BSEC COMPTABLE (Filles)	844	79,9	12	1,1	-	-	856	81,0	40	3,8	156	14,8	4	0,4	1056	100,0

Les taux d'activité sont les plus élevés en mécanique : 87,4% en BT et surtout 92% en BEI ; par contre, en comptabilité, si chez les filles ils sont de 81% pour les BSEC et de 86,3% pour les BEC, chez les garçons ils n'atteignent que 73,5% pour les BEC, et 74,3% pour les BSEC.

En tenant compte des caractéristiques et des composantes du taux d'activité

Le taux d'activité n'inclut pas ceux qui poursuivent des études et ceux qui n'ont pas d'emploi et déclarent ne pas en rechercher. Ce dernier déterminant ne concerne pratiquement que les filles et dans une proportion qui, au moment de l'enquête, est assez faible (3,6% en BEC comptable et 3,8% en BSEC comptable).

La proportion des jeunes qui n'a pas quitté l'appareil de formation initiale varie d'une façon importante, alors qu'elle n'est que de 8% en BEI mécanique, elle atteint un chiffre triple respectivement 25,9% en BEC comptable garçons et 26,9% en BSEC comptable garçons.

D'autre part, compte tenu de sa définition le taux d'activité ne rend compte qu'imparfaitement (1) de la situation exacte des jeunes au regard de l'emploi à un moment donné.

Au niveau de la proportion des jeunes occupant effectivement un emploi les différences enregistrées au niveau de l'activité s'accusent. C'est ainsi que si chez les garçons, 85,8% des BEI occupent effectivement un emploi, c'est le cas seulement pour 70,5% des BT mécanique, de 64,1% des BSEC comptable et de 57,1% chez les BEC.

Pour les filles, les chiffres sont respectivement de :

- 83,5% pour les BEC comptable,
- 79,9% pour les BSEC comptable.

L'examen des chiffres concernant ces deux spécialités confirme, en les précisant, ce qui avait été noté dans un précédent rapport à un niveau plus global, à savoir qu'une triple différenciation semble s'opérer en fonction du type d'examen préparé en 1966, de la spécialité et du sexe (vis-à-vis de l'activité et de la poursuite des études).

---

(1) Du fait de la prise en compte des jeunes effectuant le service militaire et qui n'occupent donc pas effectivement un emploi.

Si l'on veut étudier d'une façon approfondie les conditions d'accès à l'emploi des jeunes et leurs débuts de carrière, un simple constat quatre ans après le point de repère initial ne suffit pas. Il est nécessaire de voir à quel rythme et à quel niveau d'études (1) ils ont quitté effectivement l'appareil de formation, afin de situer le potentiel de qualification qu'ils représentent au moment de leur entrée possible sur le marché de l'emploi.

Compte tenu des contraintes qui s'imposent à eux, on tentera d'élucider les choix qu'ils ont été amenés à faire vis-à-vis de l'emploi. De ce point de vue, l'enquête permet l'examen de ces choix :

- à la rentrée scolaire 1966-67,
- au sortir du dernier établissement fréquenté.

---

(1) Les chiffres cités précédemment l'ont été par rapport à l'examen préparé en 1966.

I - LA SITUATION DES JEUNES A LA RENTREE DE L'ANNEE SCOLAIRE 1966-67 (Voir tableau n°2 )

Que ce soit en comptabilité ou en mécanique à l'exception des BEI (où la proportion atteint 62,4 %) jamais plus d'un tiers des garçons ne quitte l'appareil de formation pour partir au service militaire ou entrer dans la vie professionnelle, à l'issue de l'année scolaire 1965-66.

La proportion des sortants est nettement plus forte chez les non diplômés que chez les diplômés, respectivement :

- 45,4 % et 26,8 % en BT mécanique,
- 46,6 % et 25,9 % en BEC comptable,
- 55,5 % et 21,3 % en BSEC comptable.

Pour les filles, globalement les sorties sont plus importantes que chez les garçons :

- 44,3 % en BSEC comptable,
- 52,8 % en BEC comptable

et la différence entre les non diplômées et diplômées est moins importante, respectivement :

- 55,6 % et 40,8 % en BSEC comptable,
- 52,8 % et 52,5 % en BEC comptable.

Ces chiffres traduisent les choix faits par les jeunes à l'issue d'un cycle de formation professionnelle compte tenu de certaines contraintes qui s'imposent à eux.

La difficulté est que si certaines de ces contraintes peuvent être appréhendées au moins indirectement, tels que l'âge, le succès à l'examen en 1966, les structures de l'appareil de formation, d'autres peuvent difficilement l'être, tel que l'état du marché de l'emploi.

Dans le cas du BEI mécanique, spécialité à recrutement exclusivement masculin, deux contraintes peuvent être particulièrement mises en évidence :

Tableau n°2

## SITUATION A LA RENTREE 1966

DIPLOMES OBTENUS EN 1966	REDOUBLANTS		ETUDES A TEMPS PLEIN		ETUDES ET VIE PROFESSIONNELLE		SCE MILITAIRE OU VIE PROFESSIONNELLE		ETUDES PAR CORRESPONDANCE ET AUTRES CAS		NON REPONSES		TOTAL	
	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%
BEI MECANIQUE Diplômé	2	1,4	41	29,3	6	4,3	86	61,5	4	2,8	1	0,7	140	100,0
BEI MECANIQUE Non diplômé	11	12,8	13	15,1	4	4,6	55	64,0	3	3,5	-	-	86	100,0
TOTAL BEI MECANIQUE	13	5,8	54	23,9	10	4,4	141	62,4	7	3,1	1	0,4	226	100,0
BT MECANIQUE Diplômé	3	0,2	1095	69,4	21	1,4	423	26,8	30	1,9	6	0,3	1578	100,0
BT MECANIQUE Non diplômé	291	36,1	75	9,2	27	3,4	366	45,4	27	3,3	21	2,6	807	100,0
TOTAL BT MECANIQUE	294	12,8	1170	49,0	48	2,0	789	33,0	87	2,4	27	1,1	2385	100,0
BEC COMPTABLE Garçons Diplômés	10	0,3	1850	64,3	60	2,1	850	29,5	70	2,4	40	1,4	2880	100,0
BEC COMPTABLE Garçons Non diplômés	190	31,7	110	18,3	10	1,7	280	46,6	10	1,7	-	-	600	100,0
TOTAL BEC COMPTABLE Garçons	200	5,7	1960	56,3	70	2,0	1130	32,4	80	2,3	40	1,1	3480	100,0
BEC COMPTABLE Filles Diplômées	30	1,0	1240	41,4	30	1,0	1580	52,8	50	1,6	60	2,0	2990	100,0
BEC COMPTABLE Filles Non diplômées	180	30,5	30	5,0	50	8,5	310	52,5	10	1,7	10	1,7	590	100,0
TOTAL BEC COMPTABLE Filles	210	5,9	1270	35,5	80	2,2	1890	52,8	60	1,7	70	1,9	3580	100,0
BSEC COMPTABLE Garçons Diplômés	16	1,3	856	69,0	36	2,9	264	21,3	60	4,8	8	0,7	1240	100,0
BSEC COMPTABLE Garçons Non diplômés	92	24,7	52	14,3	4	1,1	200	55,5	16	4,4	-	-	364	100,0
TOTAL BSEC COMPTABLE Garçons	108	6,7	908	56,8	40	2,4	464	28,9	76	4,7	8	0,5	1604	100,0
BSEC COMPTABLE Filles Diplômées	4	0,5	320	39,8	80	9,9	328	40,8	66	8,5	4	0,5	804	100,0
BSEC COMPTABLE Filles Non diplômées	76	30,1	12	4,8	4	1,6	140	55,6	12	4,8	8	3,1	252	100,0
TOTAL BSEC COMPTABLE Filles	80	7,5	332	31,4	84	7,9	468	44,5	80	7,6	12	1,1	1056	100,0

- la quasi-solution de continuité dans les filières scolaires faisant suite à la classe de 1<sup>ère</sup> I (industrielle) préparant au BEI, les classes de TI<sup>1</sup> préparant aux sections de techniciens supérieurs étant peu nombreuses,

- d'autre part, l'âge des intéressés.

Tableau n° 3

REPARTITION PAR ANNEE DE NAISSANCE DES JEUNES  
SELON LE DIPLOME PREPARE EN 1966

Année de naissance Diplôme préparé en 1966	1944	1945	1946	1947	1948	1949	1950
BEI Mécanique	2 (1) 0,9	10 4,4	59 26,1	116 51,3	36 15,9	2 0,9	
BT Mécanique	9 0,4	132 5,5	639 26,8	1035 43,4	468 19,6	51 2,1	3 0,1
BEC Compt. (G)	10	50 1,4	360 10,3	1240 35,6	1300 37,4	470 13,5	20
BEC Compt. (F)		30	350 9,8	1140 31,8	1560 43,6	450 12,6	10
BSEC Compt. (G)	24 1,5	188 11,7	560 34,9	620 38,7	180 11,2	8 0,5	
BSEC Compt. (F)	28 2,7	48 4,5	292 27,7	496 47,0	172 16,3	4 0,4	

(1) les pourcentages sont calculés horizontalement

L'examen de la répartition par âge (voir tableau n° 3) des jeunes montre que du fait de l'âge la question du départ au service militaire peut se poser dès 1966 pour une forte proportion d'entre eux.

En effet :

En BEI Mécanique

- 31,4 % dépassent ou atteignent 20 ans en 1966,
- 82,7 % atteignent 19 ans.

En BEC Comptable Garçons

- la situation est un peu différente, puisque 11,7 % seulement atteignent ou dépassent 20 ans en 1966,
- la proportion de ceux qui atteignent ou dépassent 19 ans est de 47,3 %.

En BSEC Comptable Garçons

- 48,1 % atteignent ou dépassent 20 ans en 1966,
- 76,8 % atteignent ou dépassent 19 ans.

Sans pouvoir établir une correspondance rigoureuse, l'enquête ne le permettant pas, il est néanmoins intéressant de faire un rapprochement entre le nombre des jeunes atteignant 20 ans ou plus en 1966 et le nombre des jeunes partis au service militaire en 1966.

Tableau n° 4

Répartition des jeunes atteignant 20 ans en 1966 et des jeunes partis au service militaire en 1966 selon le niveau et la spécialité de formation

Niveau et spécialité de formation	Jeunes atteignant ou dépassant 20 ans en 1966	Jeunes partis au serv. mil. en 1966 (évaluation)
BEI Mécanique	71	87
BT Mécanique	780	516
BEC Comptable (G)	420	494
BSEC Comptable (G)	772	330

La contrainte de l'âge semble jouer différemment suivant que les jeunes se situent au niveau BEI ou BEC ou au niveau BT - BSEC. Le BT et le BSEC se situant au niveau de la terminale et permettant l'accès direct aux sections de techniciens supérieurs (STS) et aux Instituts universitaires de technologie (IUT) et dans une mesure moindre, il est vrai, aux facultés, la possibilité d'entreprendre des études supérieures (en bénéficiant d'un sursis) apparaît aux jeunes ayant préparé ces diplômes sans doute moins aléatoire qu'aux jeunes ayant préparé le BEI et le BEC et dont l'accès à l'enseignement supérieur est subordonné au passage dans des classes de TI' et de TE.

## II - LA SORTIE DU DERNIER ETABLISSEMENT FREQUENTE

S'il était intéressant d'examiner le choix fait dès 1966 à l'issue d'un cycle de formation professionnelle, car il risque d'avoir une influence importante sur la carrière des individus, ceci reste insuffisant dans la mesure où un nombre important de jeunes reste encore dans l'appareil de formation, après cette date.

Ainsi nous seront amener à considérer deux points :

- le rythme et le niveau auxquels s'effectuent les sorties,
- la décision prise par les jeunes à la sortie du dernier établissement fréquenté.

### 1) Rythme et niveau auxquels s'effectuent les sorties

De l'examen du tableau n°5, il ressort qu'au moment de l'enquête en :

#### BEI mécanique

L'essentiel des sorties s'est effectué au niveau IV (BEI autres niveaux (1) ) durant les années 1966 et 1967, puisque 84% des jeunes ayant préparé cet examen sont sortis à ce niveau durant ces années. 69% atteignant le niveau BEI et 77,4% ne dépassant pas le niveau de la terminale.

---

(1) Dans la rubrique BEI autres niveaux : tous les jeunes qui, ayant préparé un BEI en 1966, n'ont pas atteint le niveau 2ème année d'enseignement supérieur en 1970, c'est-à-dire ceux qui sont sortis au niveau de la 1ère, de la terminale ou de la 1ère année d'enseignement supérieur.

**DATE DE FIN DES ETUDES ET NIVEAU DE SORTIE**

**Tableau n° 5**

DIPLOME PREPARE EN 1966	BEI MECANIQUE DATE DE FIN DES ETUDES					BT MECANIQUE DATE DE FIN DES ETUDES						BEC COMPTABILITE DATE DE FIN DES ETUDES					BSEC COMPTABILITE DATE DE FIN DES ETUDES					
	1966	1967	1968	1969	1970	1966	1967	1968	1969	1970	nr	1966	1967	1968	1969	1970	nr	1966	1967	1968	1969	1970
LYCEES TECHNIQUES	149	6										3 120	220	60				8		4		
1ère Cl. Technique	1	16	9			816	204	3	3	3		10	1 160	190	10		1 000	116	16	4		
IUT				1				15	6	-				20	20	20				4	4	
2ème année					2			36	69	18				10	60	50				36	12	24
An. n. précisée					1				6	3				-	-					-	-	-
BTS			1				36	15	6	-				40	10			32	8	4	4	4
2ème année				13	8		6	615	132	48					350	60				272	84	16
An. n. précisée					1		6	3	3	9						20		8	4	4	4	4
FACULTES				2			3	15	15	30				150	120	180			96	116	16	44
1ère année								3	3	24					30	290				4	24	84
2ème année								-	-	18					10	150				-	20	88
3ème année								-	-	3					-	-				-	-	76
4ème année								3	6	6				30	20	80		12	8	-	-	36
An. n. précisée																						
ECOLES D'INGENIEURS					1				6	57			10	-	-	10						4
AUTRES ECOLES		3	1		3		6	9	18	45			70	40	50	180			36	52	84	96
NON REPONSES			1		2	3	3	3	-	30	15			30	10	150	20		16	4	4	52
TOTAL	150	25	12	21	18	819	264	720	273	294	15	3 130	1 460	570	690	1 190	20	1 008	316	528	260	528
	226					2 385						7 060						2 660				

### BT mécanique

La situation est un peu différente puisque la proportion des sorties au niveau IV (BT autres niveaux) n'est que de 58,3%. L'essentiel des sorties en 1966 et 1967 étant de 52,1%, elles s'effectuent essentiellement au niveau de la terminale, 49,1%.

### BEC comptable Garçons + Filles

76,7% des jeunes sont sortis au niveau IV (BEC autres niveaux), 47,4% s'effectuant au niveau de la 1ère au cours des années 1966 et 1967, 65% sans dépasser le niveau de la terminale, durant les mêmes années.

Il faut noter une différence sensible avec le cas du BEI, le caractère moins exceptionnel des classes de TE (préparation au BSEC), que des classes de TI fait qu'en 1967 la sortie au niveau de la terminale est relativement importante.

### BSEC comptable Garçons + Filles

62,5% des jeunes sont sortis au niveau IV (BSEC autres niveaux), 50,1% durant les années 1966-1967, les sorties au niveau de la terminale s'élevant à 42,5%.

## 2) Décision à la sortie du dernier établissement fréquenté

La sortie de l'appareil de formation ne signifiant pas forcément l'entrée dans un emploi, il est important de connaître quelle décision les jeunes ont été amenés à prendre au regard de la vie professionnelle au sortir du dernier établissement fréquenté.

Dans l'enquête, on a essayé de distinguer l'attitude des filles et des garçons.

### a) L'attitude des filles

L'enquête leur permettait de se classer dans trois rubriques :

- Restées chez elles,
- Exerçant un emploi,
- Autre cas.

DECISION A LA SORTIE DU DERNIER ETABLISSEMENT SCOLAIRE

(ENTRE JUIN 1966 et MARS 1970)

FILLES

NIVEAU DU DIPLOME ATTEINT AU MOMENT DE L'ENQUETE EN 1970	INACTIVES		EXERCENT UN EMPLOI		AUTRES CAS		TOTAL
	EF.	%	EF.	%	EF.	%	
BEC COMPT. 2ème an. ens. sup.	-	-	150	93,7	10	6,3	160
BEC COMPT. Autres niveaux	70	2,2	3020	95,6	70	2,2	3160
BEC COMPTABILITE	70	2,1	3170	95,5	80	2,4	3320
BSEC COMPT. 2ème an. ens. sup.	-	-	155	95,1	8	4,9	164
BSEC COMPT. Autres niveaux	36	4,7	704	92,1	24	3,1	764
BSEC COMPTABILITE	36	3,9	860	92,7	32	3,4	928

## DECISION A LA SORTIE DU DERNIER ETABLISSEMENT SCOLAIRE

(ENTRE JUIN 1966 et MARS 1970)

GARCONS

NIVEAU DU DIPLOME ATTEINT AU MOMENT DE L'ENQUETE EN 1970	OCCUPENT UN EMPLOI AVANT LE SERVICE MILITAIRE		OCCUPENT UN EMPLOI N'A PAS DE SCE MILITAIRE A FAIRE		SERVICE MILITAIRE SANS TRAVAILLER		SERVICE MILITAIRE CAR N'A PAS TROUVE DE TRAVAIL		AUTRES CAS		TOTAL
	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%	
II MEC. 2ème année ens. sup.	11	44,0	2	8,0	6	24,0	1	4,0	5	20,0	25
II MEC. Autres niveaux	86	44,1	18	9,2	61	31,3	11	5,6	19	9,7	195
II MECANIQUE	97	44,1	20	9,1	67	30,4	12	5,4	24	10,9	220
I MEC. 2ème année ens. sup.	561	60,1	72	7,7	210	22,5	33	3,5	57	6,1	933
I MEC. Autres niveaux	621	54,5	111	9,7	270	23,7	102	8,9	36	3,2	1140
I MECANIQUE	1182	57,0	183	8,8	430	23,1	135	6,5	93	4,5	2073
EC COMPT. 2ème an. ens. sup.	210	61,8	30	8,8	60	17,6	10	2,9	30	8,8	340
EC COMPT. Autres niveaux	1250	57,1	330	15,1	390	17,8	110	5,0	110	5,0	2190
EC COMPTABILITE	1460	57,7	360	14,2	450	17,8	120	4,7	140	5,5	2530
SEC COMPT. 2ème an. ens. sup.	176	41,1	72	16,8	116	27,1	-	-	64	14,9	428
SEC COMPT. Autres niveaux	324	42,2	128	16,7	220	28,6	44	5,7	52	6,8	768
SEC COMPTABILITE	500	41,8	200	16,7	336	28,1	44	3,7	116	9,7	1196

Il ressort de l'examen des résultats (voir tableau n° 6 ) que la très grande majorité a déclaré exercer un emploi (de 92 à 95%).

La proportion de celles qui ont déclaré rester chez elle, est très faible : - 2,2% pour le BEC comptable autres niveaux  
- 4,7% pour le BSEC comptable autres niveaux.

Il est à noter que ce n'est le cas pour aucune d'entre elles au niveau BEC et BSEC comptable 2ème année d'enseignement supérieur. Si l'on tient compte du fait que l'examen détaillé de la rubrique "autre cas" a montré que beaucoup de celles qui s'y étaient rangées effectuaient des stages en entreprise, tant en France qu'à l'étranger, on est amené à conclure que l'inactivité pour les jeunes filles ayant suivi les formations de BEC et BSEC comptable est exceptionnelle au sortir de l'appareil de formation. Elle est même inexistante pour celles atteignant le niveau 2ème année d'enseignement supérieur.

La question peut alors se poser de savoir, compte tenu des obligations familiales prévisibles, si cette situation se maintiendra dans les années suivantes. L'enquête ne permet de répondre que pour la période 1966-1970 où l'âge des intéressées se situe entre 21 et 25 ans. Les chiffres contenus dans le tableau ci-dessous montre qu'à cet âge et au début de leur carrière les abandons sont assez rares.

DIPLOME PREPARE EN 1966	Jeunes filles sans emploi et n'en cherchant pas en juin 1970 pour raisons personnelles	Jeunes filles restées chez elles au sortir du dernier établissement fréquenté	Jeunes filles ayant abandonné leur emploi	EFFECTIF TOTAL DE LA SPECIALITE
BEC COMPTABLE	130	70	60	3580
BSEC COMPTABLE	40	36	4	1056

#### b) L'attitude des garçons

Les possibilités de se classer étaient plus nombreuses que pour les filles. Cela est dû au fait qu'on a cherché à voir comment le service militaire pouvait interférer avec l'exercice d'un emploi au sortir de l'appareil de formation.

Les rubriques étaient les suivantes :

- occupent un emploi avant le service militaire,
- occupent un emploi mais n'a pas de service militaire à faire,
- service militaire sans avoir travaillé
- service militaire car n'a pas trouvé de travail,
- autre cas.

L'attitude des garçons à l'égard de l'emploi à la sortie de l'appareil de formation est assez difficile à analyser, puisque y interfèrent des considérations portant sur l'âge atteint par les intéressés, le service militaire, l'état du marché de l'emploi.

On peut remarquer que l'état du marché de l'emploi s'est très directement manifesté pour les jeunes ayant déclaré être partis au service militaire parce que n'ayant pas trouvé de travail.

C'est le cas pour :

- 5,6% des BEI mécanique autres niveaux,
- 8,9% du BT mécanique autres niveaux,
- 5,0% des BEC comptable autres niveaux,
- 5,7% des BSEC comptable autres niveaux,
- 4,0% des BEI mécanique 2ème année d'enseignement supérieur,
- 3,5% des BT mécanique 2ème année d'enseignement supérieur,
- 3,5% des BEC comptable 2ème année d'enseignement supérieur,
- 0,0% des BSEC comptable 2ème année d'enseignement supérieur.

Il semble donc que la contrainte du marché d'emploi se soit moins manifestée au niveau de la 2ème année d'enseignement supérieur. Il est difficile d'apprécier dans quelle mesure ce phénomène est dû à la difficulté générale de trouver un emploi où à la réticence des employeurs à employer des jeunes avant le service militaire.

Néanmoins les chiffres observés, nettement supérieurs à la proportion des jeunes "à la recherche d'un emploi observé en juin 1970", inclinent à penser que ce dernier aspect est à prendre en considération.

Les départs au service militaire sans travailler varient entre 17,8% en BEC comptable autres niveaux et 31,3% en BEI mécanique autres niveaux. La forte proportion enregistrée dans cette dernière spécialité est à rapprocher de la forte proportion de jeunes atteignant un âge élevé dès 1966.

En fait, l'occupation d'un emploi avant le service militaire a été la cas le plus courant puisque les proportions enregistrées en BEI, BT - BEC - BSEC autres niveaux varient entre 42,2% en BEC comptable autres niveaux, 54,1% en BT mécanique autres niveaux.

En BEI mécanique, BT mécanique, BEC comptable, BSEC comptable niveau 2ème année d'enseignement supérieur, elles varient entre :

- 41,1% pour le BSEC comptable 2ème année d'enseignement supérieur,
- 61,8% pour le BEC comptable 2ème année d'enseignement supérieur.

Si l'on tient compte du fait qu'un certain nombre de jeunes n'avaient pas de service militaire à effectuer, on peut estimer que la majorité a exercé une activité directement à la sortie de l'appareil de formation, en effet c'est le cas pour :

- 53,3% des BEI mécanique autres niveaux,
- 64,2% des BT mécanique autres niveaux,
- 72,2% des BEC comptable autres niveaux,
- 58,9% des BSEC comptable autres niveaux,
  
- 52% des BEI mécanique 2ème année d'enseignement supérieur,
- 67,8% des BT mécanique 2ème année d'enseignement supérieur,
- 70,6% des BEC comptabilité 2ème année d'enseignement supérieur,
- 57,9% des BSEC comptabilité 2ème année d'enseignement supérieur.

### III - CONFRONTATION ENTRE LE RYTHME DES SORTIES DE L'APPAREIL DE FORMATION ET DES ENTREES DANS LA VIE ACTIVE

Lorsque l'on confronte le calendrier des sorties de l'appareil de formation et des entrées en activité durant la période 1966 - 70, l'on constate que les choix faits par les garçons et les filles, compte tenu des diverses contraintes examinées précédemment, se traduisent :

#### Pour les filles

##### BEC comptable et BSEC comptable autres niveaux

Par une décroissance régulière et le parallélisme (à peu de distance) des courbes d'entrées en activité et de sorties de l'appareil de formation de 1969-1970 caractérise bien la concomitance entre les deux phénomènes.

#### Pour les garçons

##### BEC comptable

Par un décalage entre les sorties et les entrées assez important en 1966 et qui semble en grande partie se résorber en 1967 (ce décalage étant dû à l'accomplissement du service militaire par un grand nombre de jeunes durant les années 1966 et 1967).

##### BSEC comptable

Le décalage entre les sorties et les entrées n'est récupéré que progressivement au cours des années 1968 et 1969.

##### BEI et BT mécanique autres niveaux

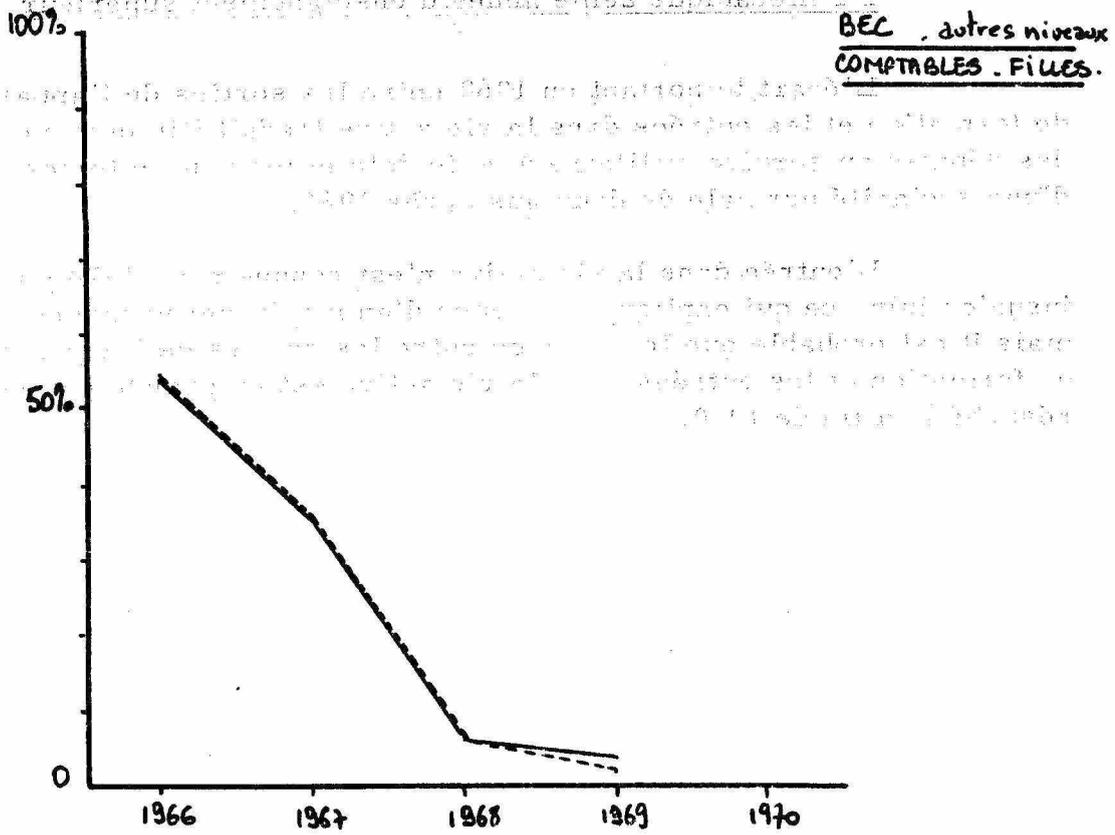
Cette spécialité étant à recrutement exclusivement masculin, le problème du service militaire se pose pour l'ensemble des jeunes.

Les courbes pour ces deux niveaux présentent la même caractéristique. Un décalage très net entre les sorties de l'appareil de formation et les entrées dans la vie active en 1966, ce décalage étant résorbé pour une part importante en 1968. Ce phénomène s'explique bien si l'on tient compte qu'à l'époque le service militaire avait une durée de 16 mois.

BT mécanique 2ème année d'enseignement supérieur

L'écart important en 1968 entre les sorties de l'appareil de formation et les entrées dans la vie active traduit l'importance des départs au service militaire à cette date et marque le terme d'une scolarité normale de deux ans après 1966.

L'entrée dans la vie active n'est connue pour 1970 que jusqu'en juin, ce qui explique l'absence d'un maximum prononcé, mais il est probable que le décalage entre les sorties de l'appareil de formation et les entrées dans la vie active est en grande partie résorbé à la fin de 1970.



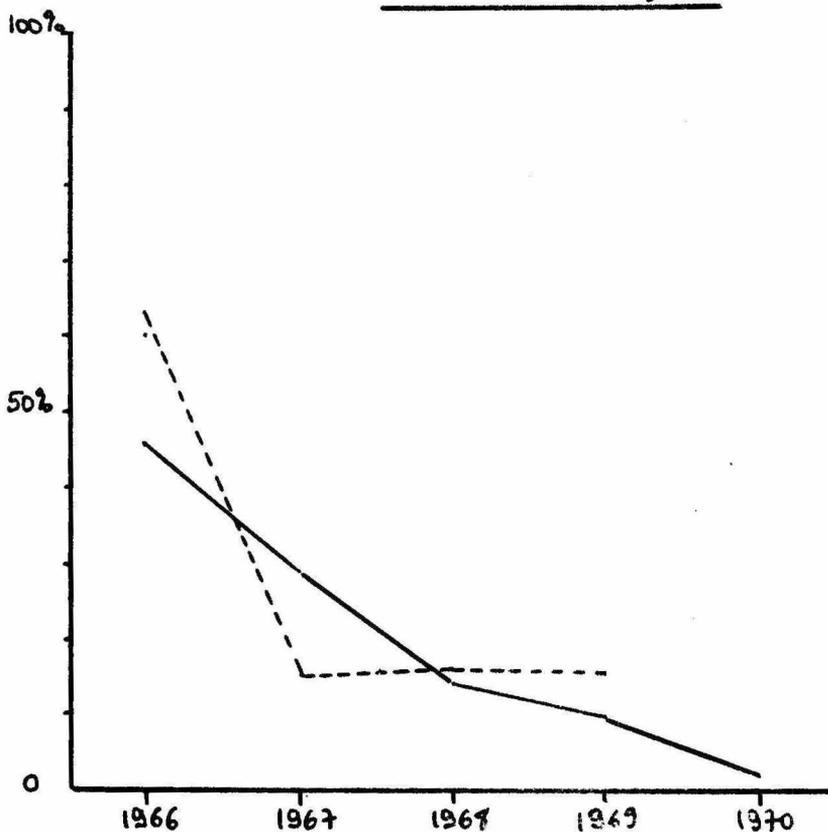
SORTIES

1966	1967	1968	1969	1970	TOTAL
54,8	35,8	7,0	2,4	-	100,0

ENTREES

1966	1967	1968	1969	1970	TOTAL
54,6	35,6	6,8	3,0	-	100,0

BEC. autres niveaux  
COMPTABLES GARÇONS

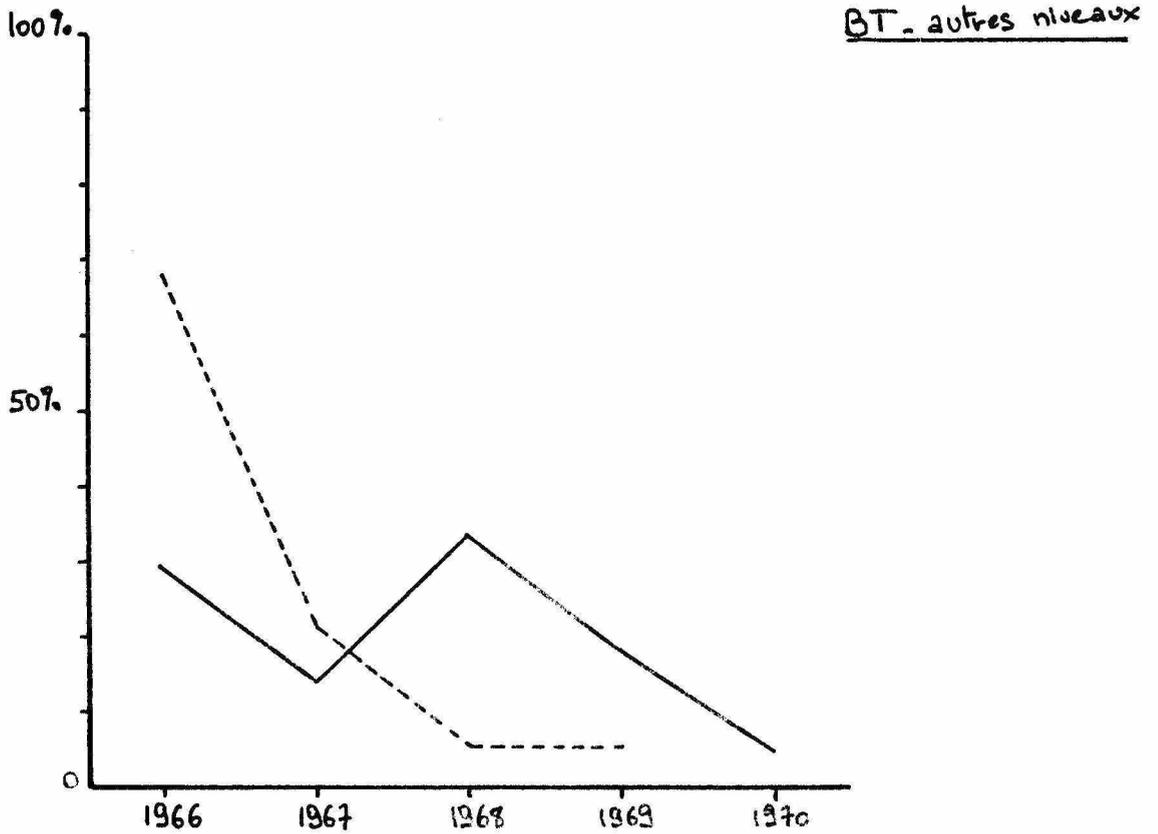


SORTIES

1966	1967	1968	1969	1970	TOTAL
62,3	15,1	15,4	7,8	-	100,0

ENTREES

1966	1967	1968	1969	1970	TOTAL
45,3	28,9	14,3	9,8	1,8	100,0



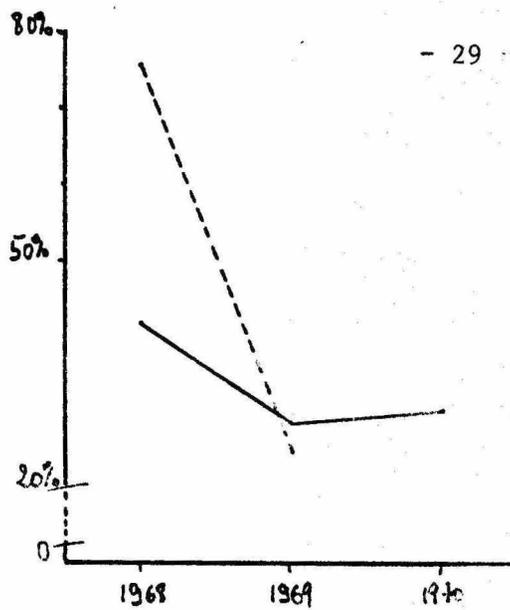
SORTIES

1966	1967	1968	1969	1970	TOTAL
67,6	21,8	5,4	5,2	-	100,0

ENTREES

1966	1967	1968	1969	1970	TOTAL
29,40	14,2	33,7	18,4	4,4	100,0

BT 2<sup>ème</sup> année d'enseignement supérieur  
MECANIQUE - GARÇONS

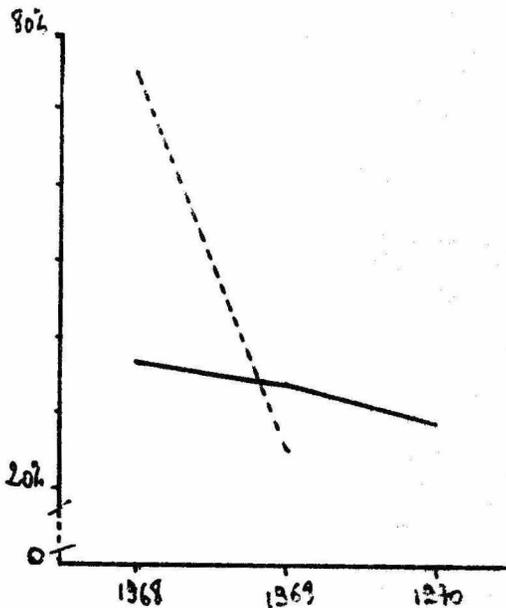


SORTIES

1966	1967	1968	1969	1970	TOTAL
-	-	75,7	24,3	-	100,0

ENTREES

1966	1967	1968	1969	1970	TOTAL
-	-	41,7	28,3	30,1	100,0



BT 2<sup>ème</sup> année d'enseignement supérieur  
COMPTABLES - GARÇONS

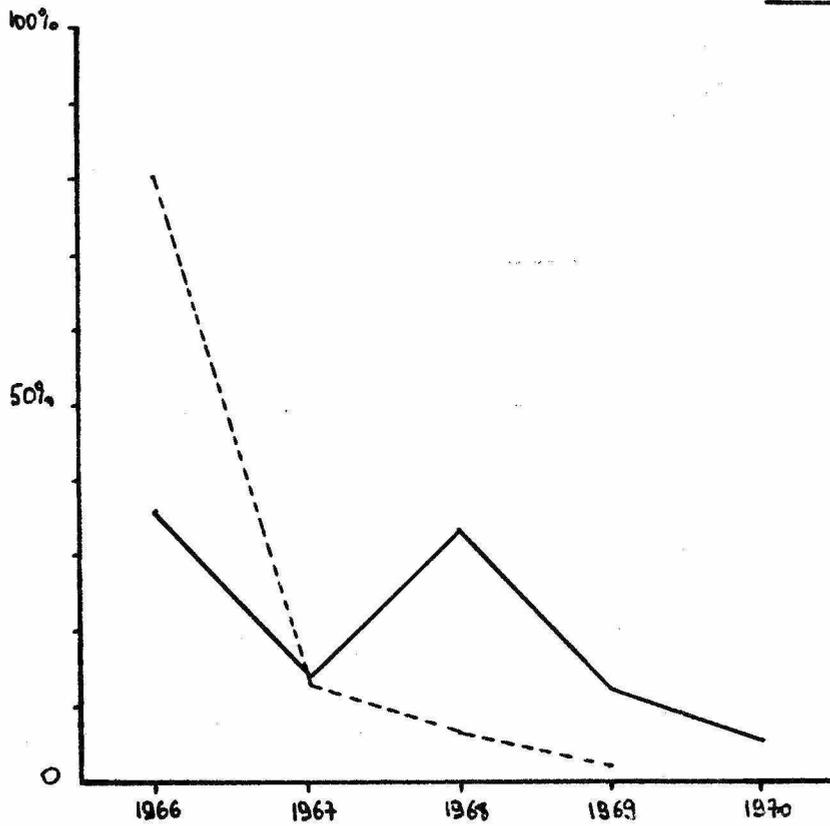
SORTIES

1966	1967	1968	1969	1970	TOTAL
-	-	74,8	25,2	-	100,0

ENTREES

1966	1967	1968	1969	1970	TOTAL
-	-	36,7	34,0	29,3	100,0

BEI - autres niveaux  
MECANIQUE.



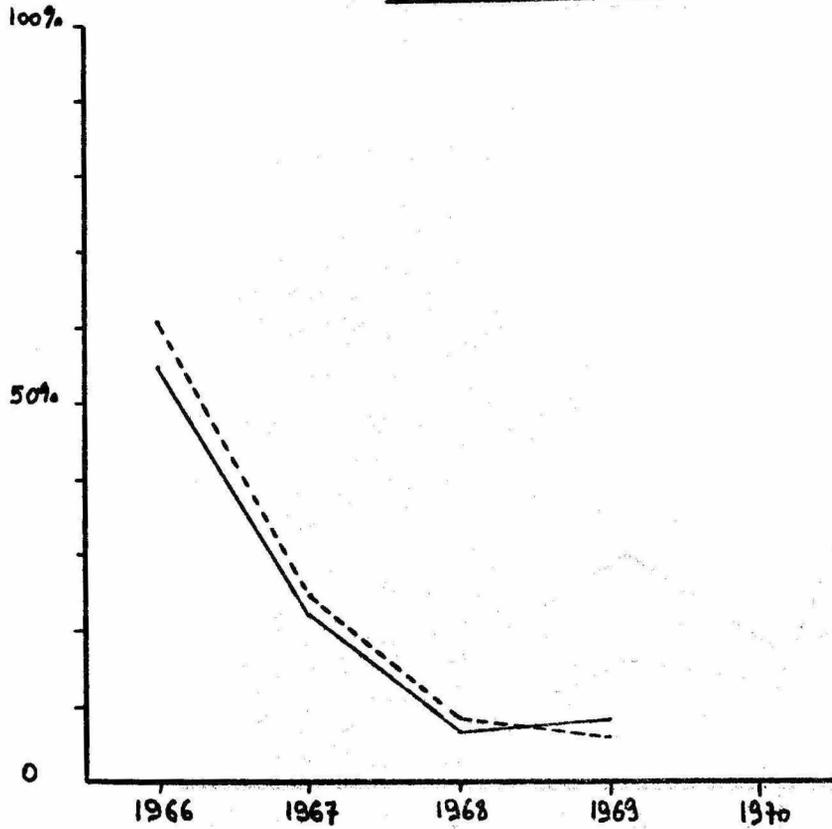
SORTIES

1966	1967	1968	1969	1970	TOTAL
79,0	13,1	6,3	1,6	-	100,0

ENTREES

1966	1967	1968	1969	1970	TOTAL
35,3	13,9	33,3	12,3	5,3	100,0

BSEC - autres niveaux  
COMPTABLES FILLES



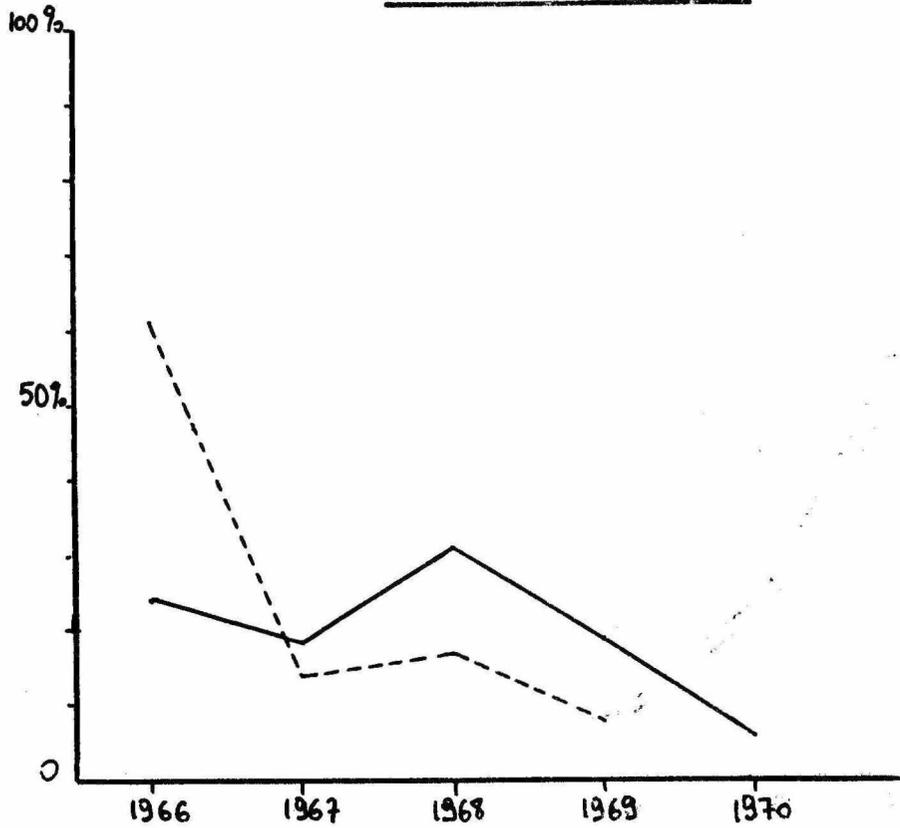
SORTIES

1966	1967	1968	1969	1970	TOTAL
60,8	24,7	8,4	6,1	-	100,0

ENTREES

1966	1967	1968	1969	1970	TOTAL
58,8	24,0	8,2	9,0	-	100,0

BSEC - autres niveaux  
COMPTABLES GARÇONS



SORTIES

1966	1967	1968	1969	1970	TOTAL
60,7	14,8	16,9	8,2	-*	100,0

ENTREES

1966	1967	1968	1969	1970	TOTAL
24,6	18,5	31,5	19,4	6,0	100,0

\* les sorties dans la vie professionnelle en 1970 ne sont pas déterminées.

#### IV - ATTITUDE DES JEUNES DEVANT LA FORMATION PERMANENTE

Il est intéressant d'étudier l'impact de la formation permanente sur une population de jeunes qui vient de quitter l'appareil scolaire ou universitaire. Il s'agit, en effet, ici de la formation suivie par les jeunes en même temps qu'une activité professionnelle et considérée par eux comme une formation complémentaire.

L'enquête a permis de distinguer plusieurs types de formations :

- formations organisées par l'employeur,
- cours du CNAM,
- la formation de nature scolaire ou universitaire suivie en cours du soir ou par correspondance.

##### Formations organisées par l'employeur

Il s'agit essentiellement de stages de durée plus ou moins longue, organisés par l'entreprise ou à sa demande par des organismes spécialisés dans la formation. Leur objet étant en relation assez direct avec l'emploi occupé par l'intéressé.

##### Formations dispensées par le CNAM

Plusieurs possibilités peuvent se présenter : ou les jeunes qui suivent ces cours ont pour objectif un diplôme qui demande une durée d'études longue, tel qu'ingénieur du CNAM (6 - 10 ans), ou ils se contentent d'acquérir des certificats plus ou moins spécialisés qui leur permettront de compléter rapidement leur formation initiale.

##### Formations de nature scolaire et universitaire

Il peut s'agir de cours normaux suivis le soir dans les universités, dans les lycées, au titre de la promotion sociale, par exemple pour préparer un BTS, ou par correspondance avec le Centre national de Télé-Enseignement.

## FORMATION COMPLEMENTAIRE

Répartition selon la nature des formations en fonction du niveau atteint  
au moment de la sortie de l'appareil de formation initiale

NATURE FORMATION COMPLEMENTAIRE DIPLOME FINALEMENT OBTENU	COURS DU CNAM		COURS ORGANISE PAR L'ENT. OU L'EMPLOYEUR		FORMATION DE NATURE SC OU UNIV. SUIVIE LE SOIR		AUTRES CAS		PLUSIEURS REPNSES		N'EN ONT PAS SUIVI		NON REPNSES		TOTAL		EF. TOTAL DE CEUX AYANT SUIVI UNE FORM. COMPLEM.	
	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%	EF.	%
BEI MEC. 2ème ANNEE ENS. SUP.					2	28,6							5	71,4	7	100	2	28,6
BEI MEC. 1e	6	3,0	31	15,4	32	15,9	23	11,4	5	2,5	46	22,9	58	28,9	201	100	97	48,2
BT MEC. 2ème ANNEE ENS. SUP.	105	13,1	57	7,1	72	9,0	54	6,8	30	3,8	249	31,2	232	29,0	799	100	318	39,8
BT MEC.	93	7,2	174	13,5	144	11,2	105	8,1	42	3,3	279	21,6	453	35,1	1290	100	558	43,2
BEC COMPT. 2ème AN. ENS. SUP. (G)	30	15,0	10	5,0	40	20,0	20	10,0	10	5,0	40	20,0	50	25,0	200	100	110	48,9
BEC COMPT. 1e (G)	50	2,4	360	17,3	530	25,4	230	11,0	90	4,3	470	22,5	356	17,1	2086	100	1260	60,4
BEC COMPT. 2ème AN. ENS. SUP. (F)	10	6,2	30	18,8	40	25,0	20	12,5			40	25,0	20	12,5	160	100	90	56,2
BEC COMPT. 1e (F)	30	1,0	460	15,0	550	18,0	230	7,5	40	1,3	980	32,0	770	25,2	3060	100	1310	42,8
BSEC COMPT. 2ème AN. ENS. SUP. (G)	16	4,6	40	11,6	80	23,2	44	12,8	16	4,6	72	20,9	77	22,3	345	100	196	56,8
BSEC COMPT.	32	3,8	128	15,1	160	18,8	84	10,0	12	1,4	184	21,7	249	29,2	849	100	416	49,0
BSEC COMPT. 2ème AN. ENS. SUP. (F)	12	7,1	8	4,8	56	33,4	16	9,5	4	2,4	40	23,8	32	19,0	168	100	96	57,1
BSEC COMPT. (F)	8	1,1	76	10,4	196	26,7	32	4,4	16	2,2	232	31,7	172	23,5	732	100	328	44,8

L'ensemble de la population étudiée n'a pas un comportement identique vis-à-vis de la formation permanente. Une différenciation s'opère suivant la spécialité et le niveau de formation atteint au moment de la sortie de l'appareil de formation initiale.

Parmi les jeunes ayant suivi une formation de 2ème cycle professionnel long dans la spécialité mécanique, la proportion de ceux qui ont suivi une formation complémentaire de quelque type que ce soit varie en fonction inverse du niveau atteint au moment de la sortie :

- 39,8 % pour les jeunes ayant poursuivi des études dans le système universitaire jusqu'au niveau 2ème année d'enseignement supérieur,
- 43,2 % pour les jeunes sortis au niveau BT,
- 48,2 % pour les jeunes sortis au niveau BEI.

La proportion plus forte de jeunes ayant suivi une formation complémentaire parmi ceux sortis au niveau BT et surtout au niveau BEI peut s'expliquer de plusieurs façons.

Ayant quitté depuis plus longtemps le système de formation initiale, compte tenu d'un début d'expérience professionnelle, cela peut constituer un moyen d'orienter ou d'infléchir leurs perspectives de carrière. Cela peut être aussi considéré par eux comme un moyen parallèle d'accéder à un niveau de formation qu'ils n'ont pu atteindre lorsqu'ils faisaient des études à temps plein, par suite de contraintes diverses : économiques, d'âge, de solution de continuité dans les filières scolaires (voir le cas des BEI)

Chez les jeunes ayant suivi un 2ème cycle professionnel long dans la spécialité comptabilité, la proportion des jeunes poursuivant une formation complémentaire est encore plus importante qu'en mécanique, elle est de l'ordre de 50 %.

Elle est plus importante chez les garçons que chez les filles au niveau BEC et BSEC et sensiblement égale au niveau 2ème année d'enseignement supérieur.

Tableau n° 8

Proportion de jeunes de la spécialité comptabilité ayant suivi une formation complémentaire (répartition Garçons et Filles )

TYPE ET NIVEAU DE DIPLOME	SEXE	FILLES	GARCONS
Niveau 2ème année d'enseignement supérieur commerc.		56,6%	56,1%
BSEC Comptable		44,8%	49,0%
BEC Comptable		42,8%	60,4%

La répartition dans les principales filières identifiées fait apparaître une nette prédominance des formations de nature scolaire ou universitaire chez les jeunes ayant une formation en comptabilité, notamment chez les filles où elles dépassent 40 ou 50 %.

En mécanique, la proportion des jeunes suivant des formations de nature scolaire est encore importante, environ 1/3, sauf en 2ème année d'enseignement supérieur. Mais ce qu'il est remarquable de noter, c'est que 33 % des jeunes de 2ème année d'enseignement supérieur suivent des cours au CNAM et 16,7 % en BT.

La forte proportion enregistrée de jeunes suivant des cours au CNAM est à rapprocher du fait que peu de jeunes issus de l'enseignement professionnel long (industriel) accèdent à des écoles d'ingénieurs, par contre ils entrent facilement dans les sections de techniciens supérieurs.

Le CNAM peut donc leur apparaître après le BTS comme un moyen de préparer, d'obtenir un diplôme d'ingénieur, tout en travaillant.

Tableau n° 9

Répartition des jeunes ayant suivi une formation complémentaire suivant le type de formation dans les principales filières identifiées

Type de formation complémentaire Niveau de formation atteint en 1970	CNAM (1)	Formation organisée par l'employeur	Formation de nature scolaire et universitaire
2ème année d'enseignement sup.	33,0%	32,9%	22,6%
BT	16,7%	31,2%	32,0%
BEI	6,2%	30,5%	33,0%
<u>2ème année d'enseignement sup. comm.</u>			
Garçons	15,0%	13,7%	30,0%
Filles	11,8%	20,4%	51,6%
<u>BSEC Comptabilité</u>			
Garçons	7,7%	30,8%	38,3%
Filles	2,4%	23,2%	59,5%
<u>BEC Comptabilité</u>			
Garçons	3,9%	28,6%	42,0%
Filles	2,3%	35,0%	42,0%

(1) CNAM = Conservatoire national des arts et métiers

Même si les conditions dans lesquelles elles sont poursuivies sont différentes de celles suivies dans l'appareil de formation initiale, on est amené à constater qu'une grande partie de ces études sont de type scolaire ou universitaire ou s'en approchent (cas du CNAM) et ont un objectif promotionnel, à savoir, obtenir un niveau de formation qui n'a pu être atteint dans l'appareil de formation initiale.

L'étude des conditions de l'accès à l'emploi pour les jeunes ayant préparé :

- un BEI ou un BT mécanique,
- un BEC ou un BSEC comptable,

en 1966 a mis en évidence plusieurs points :

- L'insertion des jeunes dans la vie active est réalisée pour une majorité d'entre eux durant la période 1966-70, le phénomène revêt une intensité assez variable en fonction de la spécialité du niveau de sortie et du sexe.

- La concomitance entre la sortie de l'appareil de formation et l'entrée dans la vie active pour les filles, alors que pour une forte proportion de garçons l'accomplissement du service militaire provoque un décalage entre les deux phénomènes.

Le départ au service militaire est influencé par un certain nombre de facteurs dont les effets semblent se cumuler.

- L'âge atteint en 1966 à la fin d'un cycle de formation professionnelle complet.

- Le niveau atteint BEI ou BT, BEC ou BSEC.

- Les possibilités d'entreprendre des études supérieures compte tenu des filières existantes.

- L'état du marché de l'emploi.

- La forte proportion de jeunes qui poursuivent des études, non seulement à temps plein dans l'appareil de formation initiale notamment dans les sections de techniciens supérieurs ou des Instituts universitaires de technologie, mais encore en exerçant une activité professionnelle par la voie de formations post-scolaires : CNAM, promotion sociale.

DEUXIEME PARTIE

L'ATTITUDE DES JEUNES

DANS L'EMPLOI

Nous venons d'étudier dans une première partie comment s'effectue l'accès à l'emploi des jeunes ayant reçu une formation technologique dans les spécialités de la mécanique et de la comptabilité. Il est maintenant intéressant, d'analyser la stratégie adoptée par eux dans leur premier emploi et pendant les premières années de leur vie professionnelle.

Nous examinerons successivement : le nombre d'emplois occupés, les changements d'employeurs et la nature des emplois exercés en 1970, ce qui permettra de déterminer si il existe une mobilité professionnelle pour cette catégorie de jeunes.

#### I - LE NOMBRE D'EMPLOIS EXERCES ENTRE LA SORTIE DE L'APPAREIL SCOLAIRE ET LA DATE DE L'ENQUETE

La date d'entrée dans la vie professionnelle, nous l'avons vue dans la première partie, n'est pas identique pour tous les jeunes interrogés.

En effet, pour tous ceux qui ont suivi des études supérieures pendant deux ans, la durée d'activité professionnelle est courte (cf 1<sup>o</sup> partie : date d'entrée dans le premier emploi), il n'est donc pas possible d'effectuer des comparaisons pour l'ensemble d'une spécialité donnée. Nous pouvons néanmoins établir des comparaisons par niveau de fin d'études.

La plus grande partie des jeunes ayant atteint la deuxième année d'enseignement supérieur, n'ont occupé qu'un emploi entre le moment de leur sortie de l'appareil scolaire et la date de l'enquête.

Ainsi 84 % des garçons originaires de BT mécanique, 80 % des garçons de BSEC comptabilité, sortis vraisemblablement en 1968 de l'appareil scolaire, puis ayant effectué leur service militaire, ont occupé pendant un an environ, le même emploi : c'est le cas aussi pour 84 % des garçons présents en 1966 dans des classes de BEC comptable qui ont poursuivi des études supérieures.

Quant aux filles sorties à ce niveau, 94 % de celles qui ont entrepris des études après le BEC Comptable jusqu'à la deuxième année d'enseignement supérieur et 83 % de celles qui

Tableau n° 10

## Nombre d'emplois

## Niveau 2° année d'enseignement supérieur

Spécialités Niveaux	Nombre d'emplois		1		2		3		4		5		Non réponse		Total	
	eff.	%	eff.	%	eff.	%	eff.	%	eff.	%	eff.	%	eff.	%	eff.	%
BEI mécanique 2° année d'enseignement supérieur	5	62,50	1	12,50	1	12,50	-	-	1	12,50	-	-	8	100,00		
BT mécanique 2° année d'enseignement supérieur	585	84,42	84	12,12	12	1,73	3	0,43	-	-	9	1,30	693	100,00		
BEC comptable G 2° année d'enseignement supérieur	160	94,28	10	5,72	-	-	-	-	-	-	-	-	170	100,00		
BSEC comptable G 2° année d'enseignement supérieur	244	80,26	48	15,79	4	1,32	4	1,32	4	1,31	-	-	304	100,00		
BEC comptable F 2° année d'enseignement supérieur	160	94,12	10	5,88	-	-	-	-	-	-	-	-	170	100,00		
BSEC comptable F 2° année d'enseignement supérieur	140	83,34	16	9,52	8	4,38	4	2,38	-	-	-	-	168	100,00		

Tableau n° 11

Nombre d'emplois

Niveau terminale

Spécialités Niveaux	1		2		3		4		5		Non réponse		Total	
	eff.	%	eff.	%	eff.	%	eff.	%	eff.	%	eff.	%	eff.	%
BT mécanique autres niveaux	696	62,70	300	27,03	84	7,57	27	2,43	3	0,27	-	-	1 110	100,00
BSEC comptable Garçons autres niveaux	1 410	68,44	450	21,84	70	3,40	50	2,43	50	2,43	30	1,46	2 060	100,00
BSEC comptable Filles autres niveaux	480	64,17	172	22,99	68	9,09	16	2,14	8	1,07	4	0,54	748	100,00

Tableau n° 12

Nombre d'emplois

Niveau 1 ère

Spécialités Niveaux	1		2		3		4		5		Non réponse		Total	
	eff.	%	eff.	%	eff.	%	eff.	%	eff.	%	eff.	%	eff.	%
BEI mécanique autres niveaux	111	59,36	53	28,34	19	10,16	3	1,60	1	0,54	-	-	187	100,00
BEC comptable Garçons autres niveaux	1 410	68,45	450	21,84	70	3,40	50	2,43	50	2,43	30	1,46	2 060	100,00
BEC comptable Filles autres niveaux	1 580	51,80	960	31,80	360	11,80	120	3,94	30	0,98	-	-	3 050	100,00

ont poursuivi des études au delà du BSEC, elles n'avaient occupé qu'un seul emploi en avril 1970.

Les garçons ayant atteint le niveau terminale en 1966, ont en moyenne 3 ans de vie professionnelle, déduction faite du temps de service militaire.

La proportion de ceux qui n'ont occupé qu'un emploi diminue, elle est respectivement de 62,7 % pour les BT mécanique et de 68,4 % pour les BSEC comptable (garçons) ; par contre la proportion de ceux qui ont occupé deux emplois est d'environ 30 %.

Quant aux filles BSEC comptable qui ont elles, en moyenne 4 années de vie professionnelle, la proportion de celles qui ont occupé plus de 2 emplois atteint 13 % mais on en trouve tout de même 64 % qui n'ont eu qu'un emploi.

Pour les BEI mécanique garçons : 59,4 % n'ont eu qu'un emploi, 28,3 % ont eu deux emplois, 10 % trois emplois, pour une durée moyenne de vie professionnelle de trois ans ; les BEC comptable garçons quant à eux, ont occupé pour 68,4 % d'entre eux un seul emploi et 21,8 % en ont eu deux.

Ce sont les filles de BEC comptable qui ont le plus changé d'emploi pendant leurs 4 années de vie professionnelle ; en effet 51,8 % d'entre elles n'ont eu qu'un emploi, 31,5 % deux emplois et 11,8 % trois emplois.

Il semble donc que la mobilité soit plus importante au niveau du BEI et du BEC qu'au niveau BT et BSEC.

L'examen du nombre d'emplois exercés montre que la mobilité professionnelle est relativement peu importante chez ces jeunes en début de carrière. Le nombre d'emplois occupés par les jeunes ne suffit pas à expliquer cette faible mobilité professionnelle que nous constatons. La durée du premier emploi, les raisons de changement d'employeur, l'observation du changement de poste de travail chez le premier employeur devraient permettre de mieux comprendre ce phénomène.

Tableau n° 13

## DUREE D'EMPLOI CHEZ LE PREMIER EMPLOYEUR

Type et niveau de diplôme	Durée d'emploi		- 6 mois		6 à 12 mois		1 à 2 ans		Plus de 2 ans		Non réponse		Total	
	eff.	%	eff.	%	eff.	%	eff.	%	eff.	%	eff.	%	eff.	%
2° année d'enseignement supérieur mécanique	63	55,6	36	33,3	6	5,6	-	-	6	5,6	111	100,00		
BEI mécanique autres niveaux	20	26,3	31	40,7	23	30,3	2	2,6	-	-	76	100,00		
BT mécanique autres niveaux	132	31,2	150	35,5	99	23,4	36	8,5	6	1,4	423	100,00		
Niveau 2° année d'enseignement supérieur commerce	40		76		8		-		4		128	100,00		
BSEC comptable	136	22,2	220	35,9	164	26,8	80	13,1	12	2,0	612	100,00		
BEC comptable	560	26,4	580	27,4	640	30,2	310	14,6	30	1,4	2 120	100,00		

## II - DUREE D'EMPLOI CHEZ LE PREMIER EMPLOYEUR

Pour les 25 à 30 % en moyenne de jeunes qui ont changé d'emploi, il est intéressant d'étudier la durée de leur premier emploi.

Ceci est surtout intéressant pour les jeunes qui ont eu un certain temps d'activité professionnelle, comme les jeunes sortis au niveau BT ou BSEC ou les jeunes sortis au niveau BEI, BEC.

Ceci doit permettre de mettre en évidence la stratégie des jeunes qui changent d'emploi.

Pour les BEC comptable 53,7 % des jeunes qui changent d'emploi ne restent qu'un an dans leur premier emploi, et 30 % occupent 1 à 2 ans cet emploi.

Quant aux BEI mécanique la proportion de ceux qui occupent moins d'un an leur premier emploi est encore plus importante : 67 % et 30 % l'occupent de 1 à 2 ans.

La proportion chez les jeunes de BT mécanique est identique à celle des BEI, 66,7 % occupent leur premier emploi moins d'un an avant d'en changer, et 23,4 % de 1 à 2 ans.

La majorité des jeunes qui changent d'emploi, effectuent donc ce changement dans les deux premières années de leur vie professionnelle.

La durée du premier emploi semble avoir plusieurs significations.

Tout d'abord, n'ayant distingué les emplois tenus avant et après le service militaire, la durée du premier emploi, peut très bien recouvrir le temps d'activité professionnelle avant le service militaire : à la sortie des établissements scolaires les jeunes trouvent un emploi mais ne le reprennent pas ou ne sont pas repris à leur retour du service militaire.

Cette faible durée du premier emploi semble indiquer d'autre part que les jeunes, quand ils ne sont pas satisfaits de leur emploi, en cherchant très rapidement un autre ; cet autre emploi trouvé, dans l'ensemble, ils le conserveront.

### III - LA RAISON PRINCIPALE D'AVOIR QUITTE LE PREMIER EMPLOYEUR

(L'enquête ayant eu lieu par correspondance). La question relative aux raisons de changement d'employeur est une question fermée. C'est donc parmi huit items énoncés que les jeunes ont choisi leur réponse :

- Promotion ou avancement insuffisant.
- Correspondance insuffisante entre le travail et les connaissances acquises ou la formation reçue.
- Situation géographique, raisons familiales ou personnelles.
- Part de responsabilité, d'initiative, d'autonomie insuffisante.
- Possibilité de formation et de perfectionnement insuffisante.
- Salaires ou avantages matériels.
- Autres conditions de travail (relations de travail, horaires..)
- Licenciement
- Autres raisons.

A cette question destinée aussi aux jeunes ayant occupé plus d'un emploi, il y a eu beaucoup de non réponses (environ 25 à 30 %).

Le dépouillement de cette question ne permet pas de distinguer les garçons et les filles mais permet par contre de faire apparaître les différences qui peuvent exister entre les types et les niveaux de diplôme.

Les principales raisons d'avoir quitté le premier employeur, évoquées par les jeunes qui ont atteint la 2<sup>o</sup> année d'enseignement supérieur, sont pour 22,7 % des BSEC comptable ayant changé d'emploi : le manque de responsabilité et d'initiative dans l'emploi exercé et pour 38,9 % des BT mécanique 2<sup>o</sup> année d'enseignement supérieur " la correspondance insuffisante entre le travail et les connaissances acquises ou la formation reçue! "

Chez les jeunes BT mécanique sortis de l'appareil scolaire au niveau terminale et ayant changé d'emploi, la raison la plus souvent évoquée est la non-correspondance entre les connaissances acquises et l'emploi exercé.

Pour les BSEC comptable, une des raisons principales évoquées et aussi la correspondance insuffisante entre la formation reçue et le travail effectué pour 12,4 %, l'autre raison est pour 13,7 % des jeunes qui ont eu plus d'un emploi " le salaire et les avantages matériels".

C'est une spécialité et un niveau de diplôme où les garçons et les filles sont également représentés.

Ceci n'est sans doute pas indifférent au fait que les avantages matériels soient signalés comme étant une raison principale d'avoir quitté le premier employeur.

Nous avons pu constater dans la précédente étude (1) que pour l'ensemble des spécialités, les filles sont moins bien rémunérées que les garçons, ceci est d'ailleurs aussi vrai quand il s'agit de la comptabilité (cf salaires).

Quant aux jeunes qui sont sortis au niveau BEI, BEC et qui ont changé d'emploi ; parmi ceux qui ont répondu à cette question le motif principal d'avoir quitté le premier employeur est là encore pour cette catégorie de jeunes la non-correspondance entre la formation et les tâches à effectuer.

Il est remarquable que pour tous les niveaux de formation et pour deux spécialités comme la comptabilité et la mécanique, qui n'ont guère de points communs, le motif le plus souvent évoqué soit la non-correspondance entre la formation acquise et le travail effectué.

Plusieurs hypothèses peuvent être avancées pour tenter de fournir une explication. Ayant eu peu de contacts pendant leur scolarité avec le monde du travail, les jeunes, quand il y sont confrontés, constatent une certaine divergence entre la représentation qu'ils en avaient et les tâches à effectuer réellement.

Une autre hypothèse peut être avancée, dans le courrier que les jeunes ont joint à leur questionnaire, ils mentionnent fréquemment la difficulté qu'ils ont rencontrée à se faire embaucher parce que jeune et sans expérience professionnelle et à se voir confier des tâches avec initiative et responsabilité. La réticence qu'ont les employeurs à embaucher des jeunes à la sortie de l'appareil scolaire se traduit aussi quand ils les embauchent par le fait qu'ils leur confient de préférence des tâches subalternes pour, disent-ils, "qu'ils se mettent au courant, ou qu'ils apprennent à travailler".

On comprend mieux dès lors, pourquoi ces jeunes qui ont acquis un certain nombre de connaissances pendant leur passage dans l'appareil scolaire, quittent le premier emploi qu'ils avaient trouvé, pour essayer de mieux valoriser leurs connaissances dans un autre emploi.

#### IV - CHANGEMENT D'EMPLOI CHEZ LE PREMIER EMPLOYEUR

La majorité des jeunes, nous l'avons vue, n'a pas changé d'activité professionnelle. Ceux qui ont occupé plus d'un emploi ayant pour la plupart quitté leur premier emploi par suite de la non-correspondance entre la formation reçue et le travail exercé,

---

(1) Accès à la vie professionnelle : enseignement technologique long  
2e cycle. Janvier 1973 Dossier 5 paru à la Documentation Française

on peut penser que les jeunes restés chez leur premier employeur ont bénéficié au cours des premières années de vie professionnelle d'un certain changement de qualification ou d'une modification des tâches à effectuer.

Si on s'intéresse à ces changements, on s'aperçoit qu'aucun jeune, que ce soit au niveau 2<sup>o</sup> année d'enseignement supérieur, au niveau terminale ou au niveau première, n'a changé de fonction ou de qualification dans son travail.

On peut le comprendre aisément pour les jeunes sortis au niveau 2<sup>o</sup> année d'enseignement supérieur puisqu'ils n'ont qu'une ou deux années de vie professionnelle, mais pas pour les autres, certains d'entre eux ont 4 années d'expérience professionnelle.

Cela met en évidence la faiblesse de la mobilité professionnelle interne à l'entreprise dans les premières années de la vie professionnelle.

Dans une enquête ultérieure, il serait très intéressant d'étudier la durée de cette faible mobilité professionnelle, est-ce 5 ans, 10 ans ou plus?

A la lumière de ces observations, on est en mesure de mieux caractériser les premières années d'activité professionnelle des jeunes de l'enseignement technique long.

L'emploi a été le plus souvent trouvé grâce à un certain nombre de concours de circonstances: relation familiale, ou amicale, réponse à une petite annonce... ne résulte pas d'un véritable choix. Cet emploi est conservé par la majorité, environ 60 à 70 % des jeunes n'ont eu qu'un emploi depuis la sortie du système scolaire.

Il semble donc qu'ils changent peu d'emploi même quand les postes qu'ils occupent, comme certains d'entre eux le mentionnent, sont insuffisamment en rapport avec les connaissances acquises.

Cette non-mobilité professionnelle chez une population jeune peut peut-être s'expliquer par la non-homogénéité des différents statuts ou conventions collectives. La difficulté de faire valoir l'expérience professionnelle acquise dans une autre entreprise, si l'emploi offert n'est pas similaire à celui précédemment exercé, éclaire aussi ce phénomène.

Ces différentes observations montrent combien le choix du premier emploi est déterminant pour la majorité de ces jeunes.

La recherche du premier emploi est donc un élément essentiel dans la carrière professionnelle des individus.

## CONCLUSION

L'achèvement du 2° cycle long professionnel ne semble pas signifier, pour la majorité des jeunes concernés, une rupture avec le monde de la formation. Outre la proportion importante qui poursuit des études dans l'enseignement supérieur, notamment dans les sections de techniciens supérieurs (STS) et les Instituts universitaires de technologie (IUT), il est à noter que beaucoup d'entre eux, tout en accédant à une profession, suivent des formations post-scolaire ou post-universitaire.

Cette catégorie de jeunes se situant au niveau de technicien semble particulièrement sensible à la perspective promotionnelle par la voie d'un complément de formation.

La mobilité professionnelle relativement faible au cours de cette période s'explique sans doute pour un bon nombre de jeunes par la faible durée de vie professionnelle, cependant d'autres facteurs peuvent entrer en ligne de compte :

- la difficulté de trouver un emploi dans certaines régions peu favorisées, peut inciter ceux qui ont obtenu un emploi à ne pas le quitter,

- d'autre part, la nécessité d'acquérir un début d'expérience professionnelle pour pouvoir accéder à un emploi plus intéressant peut jouer également dans le sens du maintien dans le premier emploi. Cette mobilité professionnelle relativement faible n'implique pas pour autant un non-mobilité géographique.

En effet, si :

- 22, 7% des BEC et BSEC 2° année d'enseignement supérieur,
- 12, 2% des BSEC comptable,
- 9, 3% des BEC comptable

seulement, exercent un emploi en 1970 dans une région autre que celle de leur région d'origine en 1966, par contre les proportions s'élèvent respectivement à :

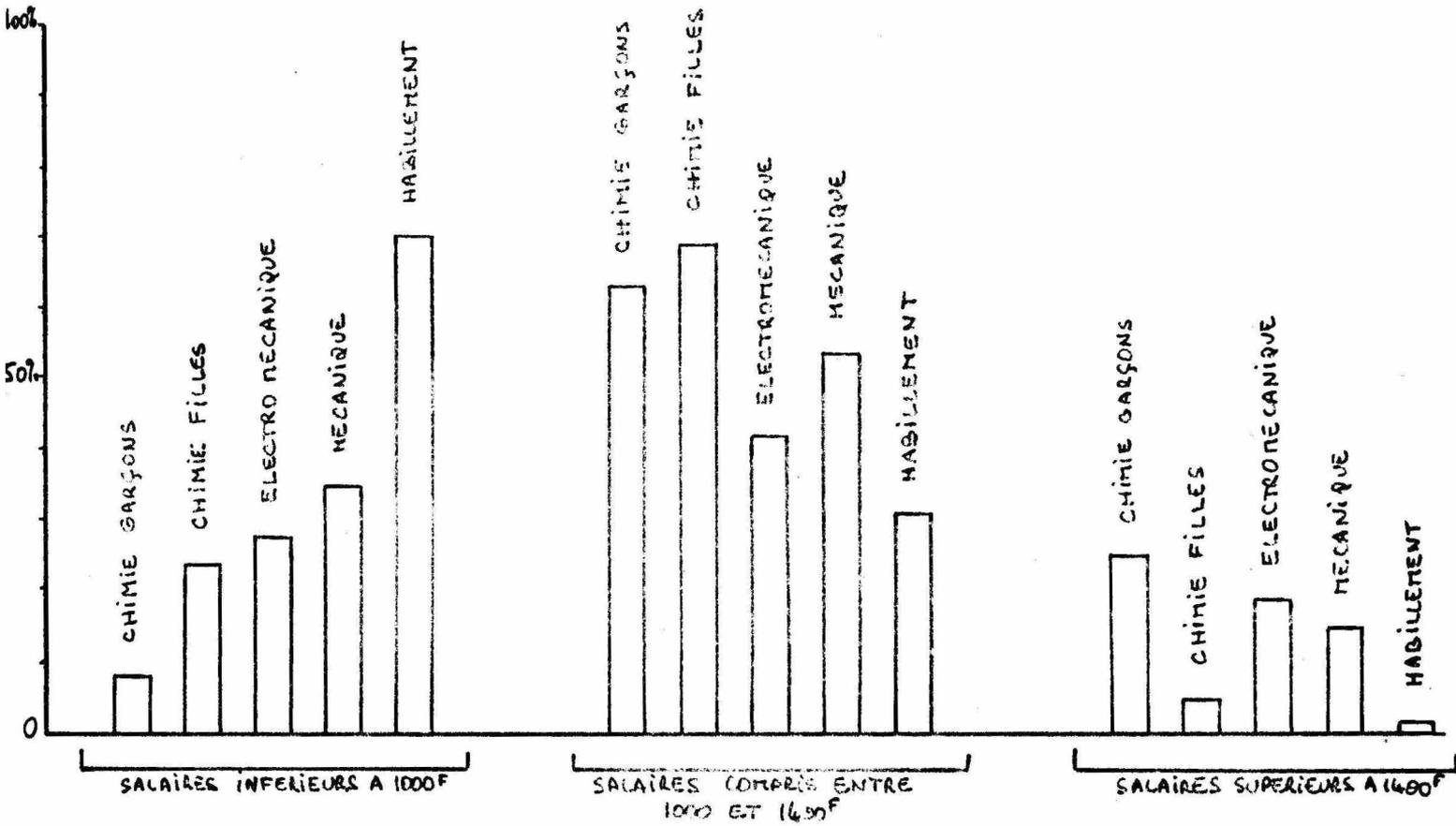
- 34% pour les BEI-BT mécanique 2° année d'enseignement supérieur,
- 28, 3% pour les BT mécanique,
- 21, 7% pour les BEI mécanique.

L'analyse détaillée permet donc de constater qu'une partie importante de la mobilité géographique s'effectue lors de l'accès au premier emploi.

APPENDICE

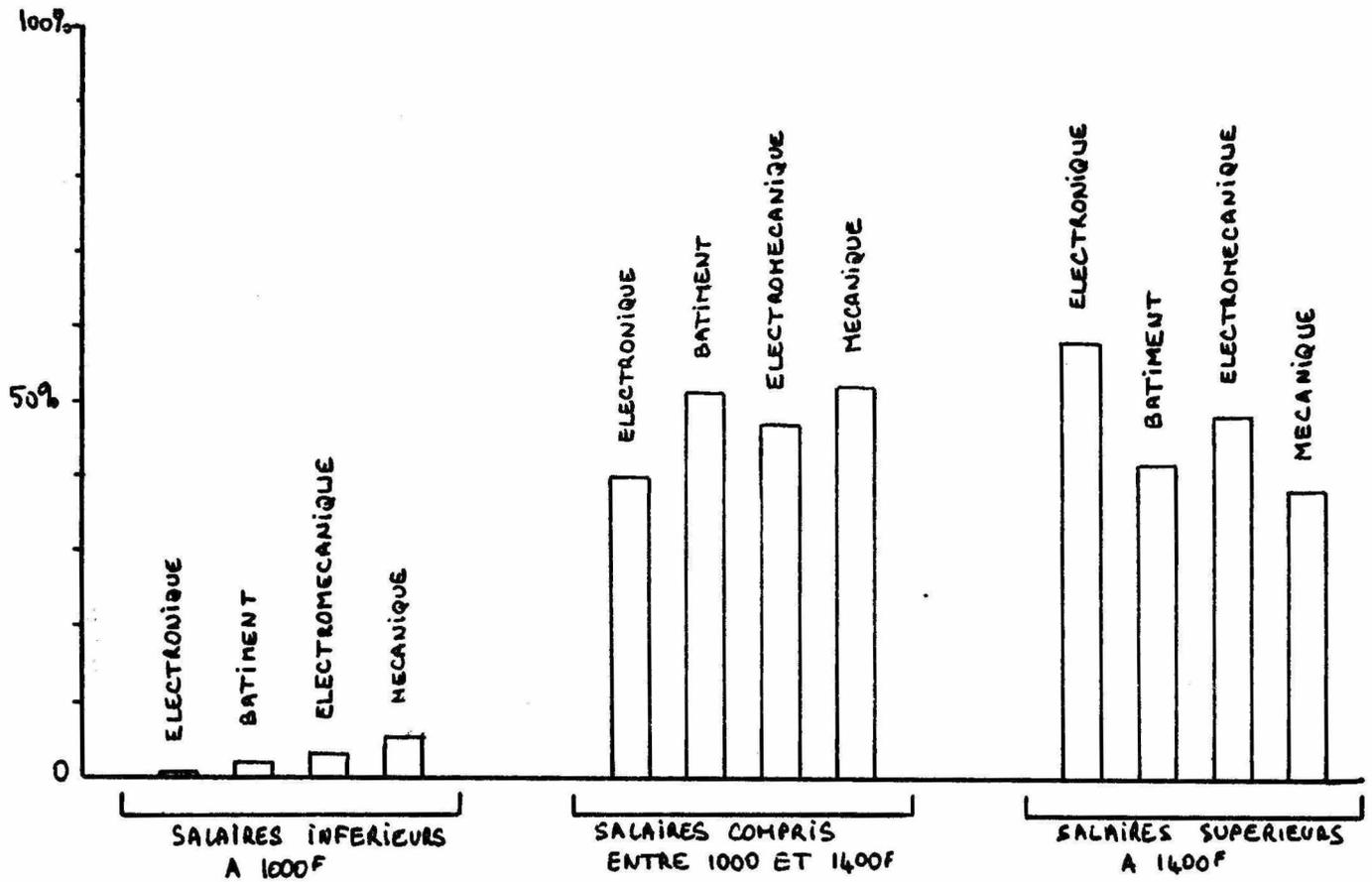
(Salaires par spécialité et par région)

BEI  
SALAIRES PAR SPECIALITE



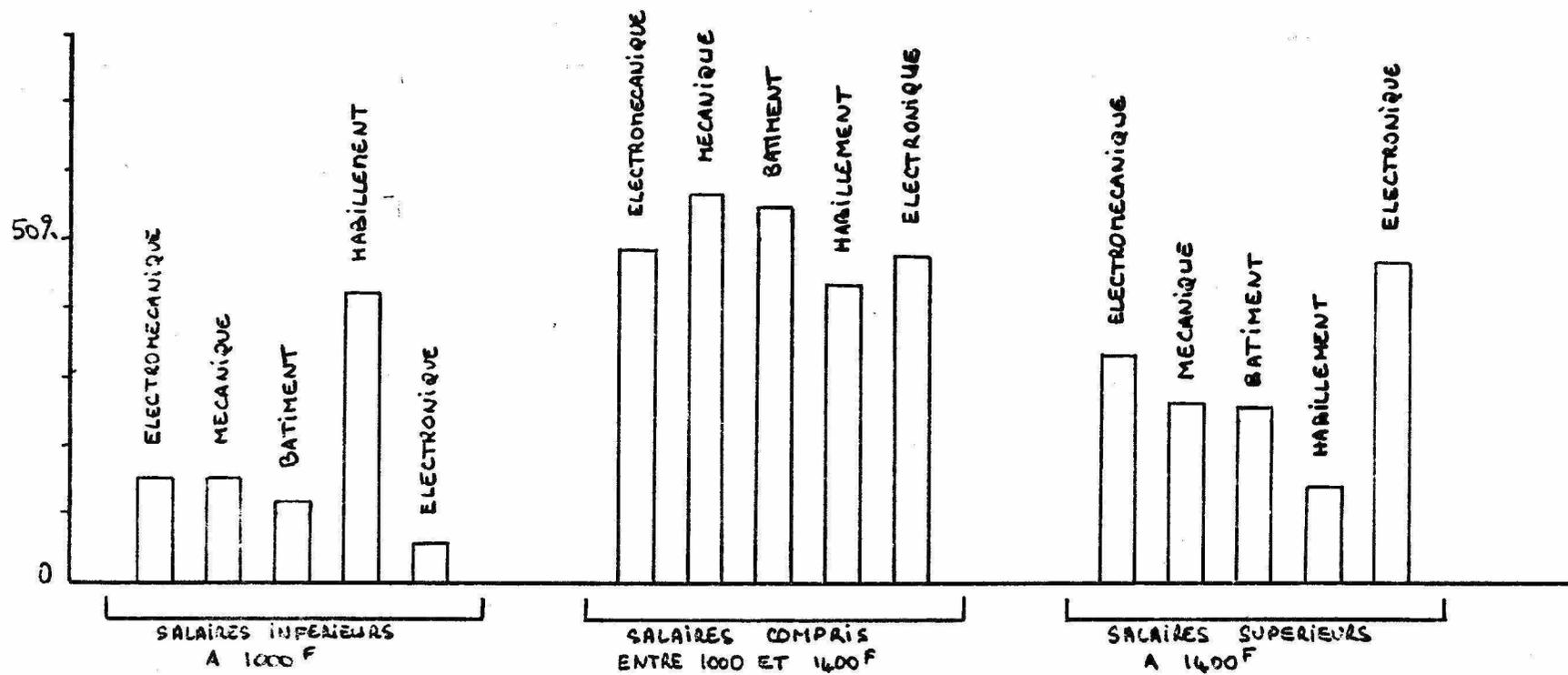
SPECIALITES *	SALAIRES INF. A 1000F	SALAIRES COMPRIS ENTRE 1000 ET 1400F	SALAIRES SUP. A 1400F	NON REPONSES	TOTAL
CHIMIE GARÇONS.	8,1	63,1	25,5	3,3	100,0
CHIMIE FILLES	23,8	69,0	4,7	2,5	100,0
ELECTROMECHANIQUE	27,8	41,7	18,7	-	100,0
MECANIQUE	34,9	53,7	14,8	-	100,0
HABILLEMENT.	71,2	21,6	1,7	5,5	100,0

\* Il s'agit de spécialités de formation.



<u>SPECIALITES</u>	moins de 1000F	de 1000 à 1400F	plus de 1400F	non réponses	TOTAL
Mécanique	4,9	51,9	38,3	4,9	100,0
Electromécanique	3,0	47,5	48,0	2,5	100,0
Electronique	-	40,0	58,0	2,0	100,0
Habillement	-	-	-	-	-
Bâtiment	2,2	51,3	41,3	2,2	100,0

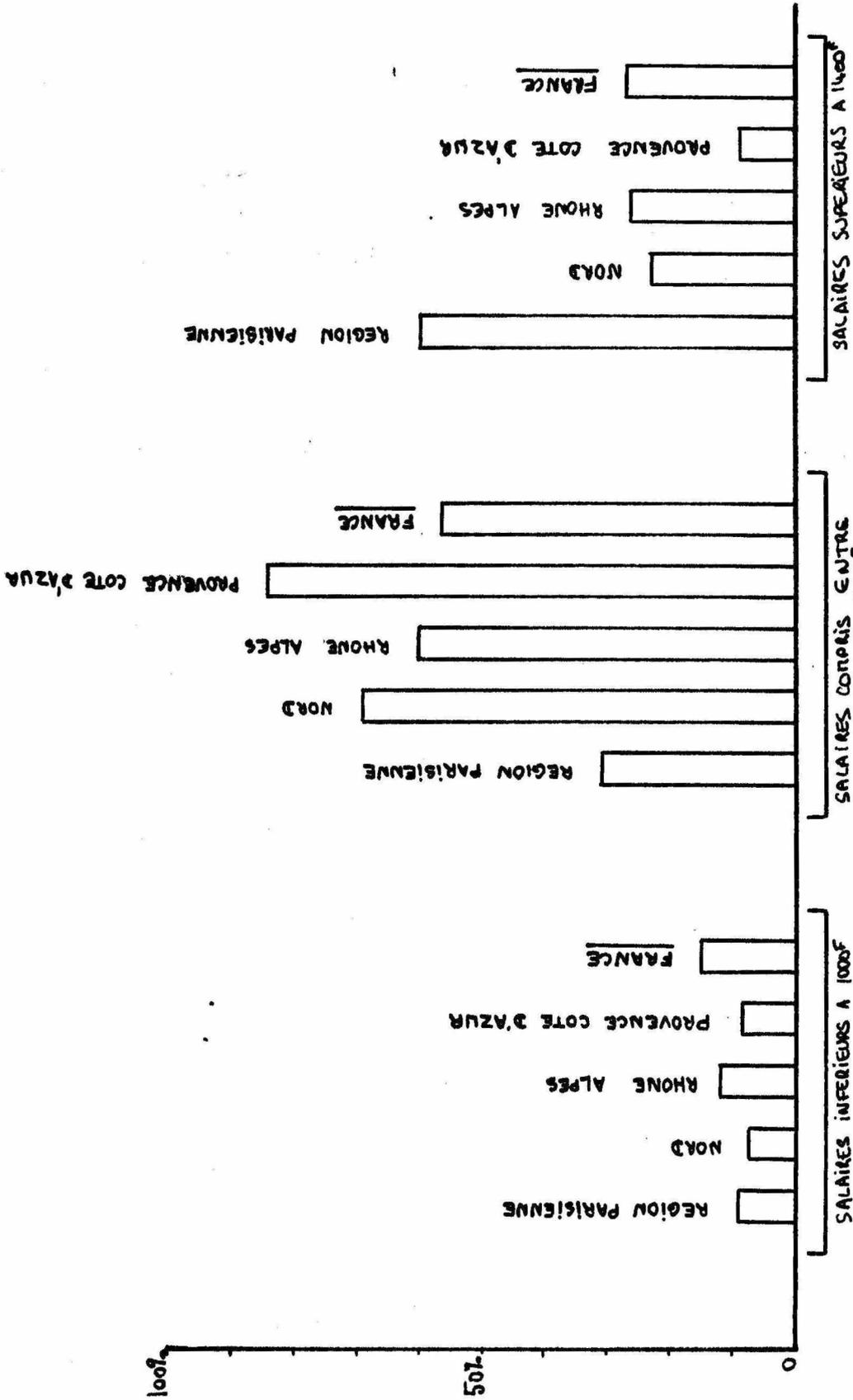
BT - 2<sup>ème</sup> année d'enseignement supérieur  
SALAIRES PAR SPECIALITE



<u>SPECIALITES</u>	moins de 1000 <sup>F</sup>	de 1000 à 1400 <sup>F</sup>	plus de 1400 <sup>F</sup>	non réponses	TOTAL
Mécanique	14,8	56,4	26,7	2,1	100
Electro.mécanique	14,9	48,2	32,0	4,9	100
Electronique	5,6	48,0	46,0	1,4	100
Chimie garçons	11,1	22,2	68,7	-	100
chimie filles	7,3	65,8	19,4	7,3	100
Habillement	41,8	43,2	13,5	1,5	100
Bâtiment	11,7	55,0	26,2	7,1	100

NIVEAU BT  
SALAIRE  
PAR SPECIALITE

SALAIRES PAR RÉGION



REGIONS	SALAIRES INF. A 1000F	SALAIRES COMPRIS ENTRE 1000 ET 1400F	SALAIRES SUP. A 1400F	NON REPONSES	TOTAL
REGION PARISIENNE	9,1	31,8	59,1	-	100,0
REGION DU NORD	7,7	69,3	23,0	-	100,0
REGION RHONE ALPES	11,9	59,6	26,1	2,4	100,0
REGION PROVENCE - CÔTE D'AZUR	8,3	81,4	8,3	2,0	100,0

BT. autres niveaux MECANIQUE DIPLOMÉS
SALAIRES POUR QUELQUES REGIONS

# QUESTIONNAIRE

CETTE ENQUETE DONNERA LIEU A UNE EXPLOITATION STRICTEMENT ANONYME. Elle figure au programme des enquêtes dont le Service Central des Statistiques est chargé.

(Réf. Circ. n° II-69-367 du 29.8.69)

Ne rien inscrire dans cette colonne

## 1. IDENTITE

1 EN 1965-66, VOS PARENTS HABITAIENT COMMUNE N° DEPARTEMENT

2 A L'EPOQUE, LA PROFESSION DE VOS PARENTS ETAIT :

1 Agriculteur exploitant	a) Père <input type="checkbox"/>	b) Mère <input type="checkbox"/>	6 Ouvrier	a) Père <input type="checkbox"/>	b) Mère <input type="checkbox"/>
2 Salarié agricole	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	7 Technicien ou agent de maîtrise	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
3 Patron du commerce ou artisan	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	8 Employé ou cadre administratif moyen	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
4 Industriel, ingénieur, cadre sup. ou prof. lib.	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	9 Autre activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
5 Professeur, instituteur ou enseignant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	10 Autre cas ; inactif, retraite	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

2 bis VOS PARENTS RELEVAIENT-ILS DU SECTEUR PRIVE OU PUBLIC ?

1 Du secteur privé  2 Du secteur public ou para-public

3 VOUS ETES NE EN 19..

4 SEXE Masc.  Fem.

5 COCHEZ TOUS LES EXAMENS AUXQUELS VOUS AVEZ ETE PRESENTE OU RECU JUSQU'A PRESENT ET NOTEZ, POUR CHAQUE CAS INDIQUE, LA SPECIALITE OU L'OPTION

	Présenté	Reçu		Prés.	Reçu	Spécialité		Prés.	Reçu	Spécialité
a C.E.P.	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	d B.E.I.	5 <input type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>		g Ex. Fac. (Ex. fin ann. inclus)	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
b B.E.P.C.	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	e B.S.E.C.	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>		h B.P.	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
c C.A.P.	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	f B.T.	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>		i Ex. CNAM	3 <input type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>	
d B.E.S.	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	g D.E.B.	5 <input type="checkbox"/>	6 <input type="checkbox"/>		j Autres ex.	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
e B.E.H.	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	h B.T.S.	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>		k Concours recrut. prof.	1 <input type="checkbox"/>	2 <input type="checkbox"/>	
Spécialité du C.A.P.			i D.U.T.	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>		l Conc. Admin.	3 <input type="checkbox"/>	4 <input type="checkbox"/>	

6 APRES VOUS ETRE PRESENTE(E) A UN DIPLOME DE L'ENSEIGNEMENT TECHNIQUE EN JUIN 1966, QU'AVEZ-VOUS FAIT A LA RENTREE SUIVANTE

Vous avez préparé à nouveau le même examen, en restant élève d'un établissement scolaire ; 1

Vous avez préparé le même diplôme, dans une autre spécialité ; 2

Vous avez poursuivi vos études et elles étaient votre activité principale

Etudes poursuivies en étant étudiant à plein temps ; 3

Etudes par correspondance ; 4

Autres types d'études ; 5

Vous étiez dans un autre cas (service militaire, activité professionnelle, etc...) ; 6

7 QUELLE A ETE VOTRE DERNIERE ANNEE D'ETUDES SCOLAIRES OU UNIVERSITAIRES ? 19.. 19..

8 AU COURS DE CETTE DERNIERE ANNEE, QUELS ETAIENT LA NATURE ET LE NIVEAU DE VOS ETUDES (cochez une réponse par colonne)

a) ETABLISSEMENT	b) NATURE DES ETUDES	c) NIVEAU
1 Lycée technique (sauf classes T.S.) <input type="checkbox"/>	1 Etudes scientifiques <input type="checkbox"/>	1 Classe de 1ère <input type="checkbox"/>
2 I. U. T. <input type="checkbox"/>	2 Etudes techniques ou industrielles <input type="checkbox"/>	2 Classe terminale <input type="checkbox"/>
3 Section de techniciens supérieurs <input type="checkbox"/>	3 Etudes littéraires <input type="checkbox"/>	3 Classe préparatoire (grandes Ecoles) <input type="checkbox"/>
4 Faculté, I. P. E. S. <input type="checkbox"/>	4 Droit - Sciences économiques <input type="checkbox"/>	4 1ère année (d'enseig. supérieur) <input type="checkbox"/>
5 Centre de formation de professeurs <input type="checkbox"/>	5 Etudes comptables ou financières <input type="checkbox"/>	5 2ème année (ex. D.U.E.L.) <input type="checkbox"/>
6 Ecole d'ingénieurs <input type="checkbox"/>	6 Gestion - Commerce - Tech. admin. <input type="checkbox"/>	6 3ème année <input type="checkbox"/>
7 Autres écoles <input type="checkbox"/>	7 Autres études <input type="checkbox"/>	7 4ème année ou plus <input type="checkbox"/>

SI VOUS ETES ACTUELLEMENT ETUDIANT ET QUE VOS ETUDES ONT TOUJOURS ETE VOTRE ACTIVITE PRINCIPALE, COCHEZ CETTE CASE

9 NOM DE L'ETABLISSEMENT : CODE DE L'ETABLISSEMENT :

10 ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT N° DEPARTEMENT

11 CLASSE PREPARATOIRE A L'UN DES EXAMENS SUIVANTS, EN 1965-1966 :

a) N° DU QUESTIONNAIRE

b) 1 B.E.I.  2 B.E.C.  3 D.E.B.  4 B.S.E.C.  5 B.T.

12 SPECIALITE DE LA FORMATION

## PARTIE A REMPLIR PAR L'ETABLISSEMENT AVANT L'ENVOI DU QUESTIONNAIRE

9 NOM DE L'ETABLISSEMENT : CODE DE L'ETABLISSEMENT :

10 ADRESSE DE L'ETABLISSEMENT N° DEPARTEMENT

11 CLASSE PREPARATOIRE A L'UN DES EXAMENS SUIVANTS, EN 1965-1966 :

a) N° DU QUESTIONNAIRE

b) 1 B.E.I.  2 B.E.C.  3 D.E.B.  4 B.S.E.C.  5 B.T.

12 SPECIALITE DE LA FORMATION

13 A LA SORTIE DE VOTRE DERNIER ETABLISSEMENT

13

FILLES

- Vous êtes restée chez vous ; 1
- Autre cas ; 3  Décrivez-le :
- Vous avez exercé un emploi ; 2

GARÇONS

- Vous avez pris un emploi d'attente avant le service militaire ; 4
- Vous avez trouvé un emploi satisfaisant bien que vous n'avez pas encore fait votre service ; 5
- Vous avez trouvé un emploi satisfaisant mais vous n'avez pas de service à faire ; 6
- Vous êtes parti dès que possible au service militaire, sans avoir travaillé ; 7
- Vous n'avez pas trouvé de travail, et vous êtes parti au service ; 8
- Autre cas 9  Décrivez-le :

2. PREMIERS EMPLOIS TENUS AU DEBUT DE VOTRE ACTIVITE PROFESSIONNELLE

Ne comptez pas les emplois de vacances, ni ceux occupés pendant vos études, ni les emplois d'attente occupés avant le service militaire.

Vous n'avez encore jamais eud'emploi  Passez à la question 27.

14 LIEU DU PREMIER EMPLOI  N° du département 15 DATE DE DEBUT a) Mois b) Année 14

16 AU MOMENT DE PRENDRE CET EMPLOI, LE CONSIDERIEZ-VOUS COMME UN EMPLOI PROVISOIRE ? 1 Oui  2 Non  15

Si vous êtes toujours chez le même employeur et que chez lui vous n'avez jamais changé de qualification, de fonction ou de genre de travail, passez à la question 25. 16

17 QUEL A ETE VOTRE PREMIER EMPLOI ? 17

1 - Si vous aviez un emploi industriel, artisanal, d'enseignement ou social, inscrivez ci-dessous le plus précisément possible, le nom de votre emploi. N'inscrivez pas nécessairement son titre officiel mais tenez compte des tâches que vous effectuez réellement. Par exemple : Ajusteur, maçon fumiste, monteur électricien, coupeur sur mesure, ou si vous étiez agent technique, dessinateur ou technicien, précisez par exemple : AT d'essai, AT de planning, conducteur de travaux, dessinateur petites études etc... ou encore aide maternelle, surveillant d'externat, P.E.T.T.auxiliaire, hôtesses etc... :

2 - Si vous aviez un emploi administratif, commercial ou comptable choisissez un emploi dans la liste proposée sur la feuille verte et inscrivez le n° de cet emploi ici.

Si ce premier emploi n'est pas dans la liste décrivez-le avec précision :

18 QUEL ETAIT VOTRE QUALIFICATION OU VOTRE GRADE ? (d'après la convention collective ou la classification ayant cours dans votre établissement ou dans votre administration) 18

Précisez par exemple : OP1 - OP3 - Agent technique stagiaire AT1 - AT2 A - Technicien stagiaire - Technicien 1er échelon - Dessinateur études Agent contractuel catégorie C - Adjoint administratif etc... aide chimiste, chimiste 1er degré, maîtresse auxiliaire 2ème catégorie, aide-comptable, comptable 2ème échelon etc... :

DEPUIS LE DEBUT DE VOTRE ACTIVITE PROFESSIONNELLE :

19 AVEZ-VOUS DEJA CHANGE DE QUALIFICATION 19

- a) 1 Oui  2 Non
- b) Si oui, ce premier changement a-t-il eu lieu : chez votre premier employeur ? 1
- à l'occasion de votre premier changement d'empl. 2
- ultérieurement ? 4

20 AVEZ-VOUS DEJA CHANGE DE FONCTION OU DE GENRE DE TRAVAIL ? 20

- a) 1 Oui  2 Non
- b) Si oui, ce premier changement a-t-il eu lieu : chez votre premier employeur ? 1
- à l'occasion de votre premier changement d'empl. 2
- ultérieurement ? 4

PREMIER CHANGEMENT D'EMPLOYEUR : Si vous n'avez jamais changé d'employeur, passez à la question 25.

21 COMBIEN DE MOIS ETES-VOUS RESTE CHEZ VOTRE PREMIER EMPLOYEUR ? 21

- 1) Moins de 6 mois
- 2) De 6 mois à 1 an
- 3) De 1 à 2 ans
- 4) Plus de 2 ans

22 QUEL ETAIT LE GENRE D'ACTIVITE DE VOTRE PREMIER EMPLOYEUR ? 22 [ ] [ ] [ ] [ ]

Pour répondre, lisez la 2ème liste proposée sur la feuille verte et inscrivez ici le numéro de la réponse qui correspond à votre situation

Activité n° [ ]

En cas de doute, décrivez l'activité de votre employeur :

23 POUR QUELLES RAISONS AVEZ-VOUS QUITTE VOTRE PREMIER EMPLOYEUR ?

a) Cochez les cases correspondant à votre cas

23a

- Promotion ou avancement insuffisant ; 1
- Correspondance insuffisante entre le travail et les connaissances acquises ou la formation reçue ; 2
- Situation géographique, raisons familiales ou personnelles ; 3
- Part de responsabilité, d'initiative, d'autonomie insuffisante ; 4
- Possibilités de formation et de perfectionnement insuffisantes ; 5
- Salaire ou avantages matériels ; 6
- Autres conditions de travail (relations de travail, horaires...) 7
- Licenciement ; 8
- Autres raisons ; 9

b) Parmi cette liste, indiquez la raison qui vous paraît principale.

Raison n° [ ]

23b [ ]

24 EN COMPTANT VOTRE EMPLOI ACTUEL, COMBIEN AVEZ-VOUS EU D'EMPLOYEURS DEPUIS VOTRE SORTIE D'UN ETABLISSEMENT SCOLAIRE 24 [ ]

- 1
- 2
- 3
- 4
- 5 et plus

25 DEPUIS VOTRE SORTIE DE L'ETABLISSEMENT SCOLAIRE OU UNIVERSITAIRE, AVEZ-VOUS RECU, OU SUIVEZ-VOUS ACTUELLEMENT UNE FORMATION COMPLEMENTAIRE, QUEL QU'EN SOIT LE TYPE, LA DUREE OU LES RESULTATS ? 25 [ ]

- Oui
- Cours du C.N.A.M. ; 1
  - Formation organisée dans l'entreprise ou par l'employeur ; 2
  - Formation de nature scolaire ou universitaire suivie en cours du soir ou par correspondance 3
  - Autre cas ; 4
- Non Si vous n'en avez pas suivi, passez à la question 27 5

26 CE COMPLEMENT DE FORMATION EST-IL DU ? 26 [ ]

- A une initiative personnelle ? 1
- A une initiative de l'employeur ? 2
- A une initiative personnelle encouragée par l'employeur ? 3

27 VOUS EST-IL ARRIVE DE CHERCHER UN EMPLOI (TOUT EN ETANT INACTIF) PENDANT UNE PERIODE DE : 27 [ ]

- Plus de 6 mois ? 1 Oui  2 Non
- Plus de 3 mois ? 3 Oui  4 Non

### 3. SITUATION ACTUELLE

28 A LA DATE DE L'ENQUETE VOTRE SITUATION EST LA SUIVANTE : 28 [ ]

- Vous êtes au service militaire ; 1
  - Vous cherchez un emploi ou vous êtes en attente d'un nouvel emploi ; 2
  - Vous n'avez pas d'emploi et n'en cherchez pas pour raisons personnelles ; 3
  - Vous avez un emploi d'attente avant le service militaire ; 4
  - Vous avez un emploi non salarié ; 5
  - Vous avez un emploi salarié ; 6
- POUR VOUS LE QUESTIONNAIRE EST TERMINE
- REPONDEZ AUX QUESTIONS COMPLEMENTAIRES SUIVANTES

29 VOTRE EMPLOYEUR EST-IL ? 29 [ ]

- Un artisan ou petit commerçant ; 1
- Un membre d'une profession libérale (médecin - avocat - expert-comptable etc...) ; 2
- Un établissement ou une entreprise privée ; 3
- Un service public, un organisme para-public, un établissement nationalisé ; 4
- Une administration, une collectivité locale (mairie etc...) ; 5

30 LIEU DE VOTRE EMPLOI ACTUEL 30 [ ] [ ] [ ] [ ] [ ] [ ]

Indiquez le n° du département [ ]

Commune :

31 TRAVAILLEZ-VOUS AU SIEGE SOCIAL (OU DANS LES SERVICES CENTRAUX) DE LA SOCIETE, DE L'ADMINISTRATION OU DE L'ORGANISME QUI VOUS EMPLOIE, OU BIEN DANS UN DES ETABLISSEMENTS, UNE DES AGENCES OU UN DES SERVICES EXTERIEURS ? 31 [ ]

- Siège social (ou services centraux) 1
- Etablissement, agence ou service extérieur ; 2
- Cette distinction ne s'applique pas à votre cas ; 3

32 QUEL EST LE GENRE D'ACTIVITE DE VOTRE ETABLISSEMENT OU DE VOTRE EMPLOYEUR ?

32

Pour répondre, lisez la 2ème liste proposée sur la feuille verte et inscrivez ici le numéro de la réponse qui correspond à votre situation

Activité n°

En cas de doute, décrivez l'activité de votre employeur :

33 QUEL EST, APPROXIMATIVEMENT, LE NOMBRE DES SALARIES DANS VOTRE ETABLISSEMENT ?

33

Ne prenez en compte que les salariés qui exercent leur emploi au même lieu géographique que vous.

- |                 |                          |                   |                          |                        |                          |
|-----------------|--------------------------|-------------------|--------------------------|------------------------|--------------------------|
| 1 - de 1 à 20   | <input type="checkbox"/> | 4 - de 100 à 200  | <input type="checkbox"/> | 7 - de 1000 à 5000     | <input type="checkbox"/> |
| 2 - de 20 à 50  | <input type="checkbox"/> | 5 - de 200 à 500  | <input type="checkbox"/> | 8 - de plus de 5000    | <input type="checkbox"/> |
| 3 - de 50 à 100 | <input type="checkbox"/> | 6 - de 500 à 1000 | <input type="checkbox"/> | 9 - salarié à domicile | <input type="checkbox"/> |

34 SI VOTRE ETABLISSEMENT COMPREND DES SERVICES (OU DES DIVISIONS) INDIQUEZ LE SERVICE DANS LEQUEL VOUS ETES EMPLOYE

34

Pour répondre, lisez la 3ème liste qui vous est proposée sur la feuille verte. Inscrivez le n° du service qui correspond à votre cas :

Service n°

En cas de doute, décrivez-le :

35 QUEL EST VOTRE EMPLOI ACTUEL ?

35

1. Si vous avez un emploi industriel, artisanal, d'enseignement ou social :

Inscrivez ci-dessous le plus précisément possible, le nom de votre emploi. N'inscrivez pas nécessairement son titre officiel, mais, tenez compte des tâches que vous effectuez réellement. Par exemple : Ajusteur, Maçon fumiste, Monteur électricien, Coupeur sur mesure ; si vous êtes Agent technique, Dessinateur ou Technicien, précisez par exemple : AT d'essai, AT de planning, Conducteur de travaux, Dessinateur petites études etc... ou encore Aide maternelle, Surveillant d'externat, P.E.T.T. auxiliaire, hôtesse etc... :

2. Si vous avez un emploi administratif, commercial ou comptable : choisissez un emploi dans la 1ère liste proposée sur la feuille verte et inscrivez le n° de cet emploi ici.

Si votre emploi n'est pas dans la liste, décrivez-le avec précision :

36 QUELLE EST VOTRE QUALIFICATION OU VOTRE GRADE ACTUEL ?

36

Précisez par exemple : OP1 - OP3 - Agent technique stagiaire - AT1 - AT2A - Technicien stagiaire - Technicien 1er échelon - Dessinateur études 1, Agent contractuel catégorie C, Adjoint administratif, Aide chimiste, Chimiste 1er degré, Maîtresse auxiliaire 2e catégorie, Aide-comptable, Comptable 2e échelon etc... :

37 POUVEZ-VOUS INDIQUER DANS QUELLE TRANCHE SE CLASSE LA REMUNERATION NETTE QUE VOUS AVEZ RECUE, TOUT COMPRIS, POUR LE MOIS D'AVRIL

37

- |                  |                            |                  |                            |                  |                            |                  |                            |
|------------------|----------------------------|------------------|----------------------------|------------------|----------------------------|------------------|----------------------------|
| moins de 600 F   | 1 <input type="checkbox"/> | de 600 à 800 F   | 2 <input type="checkbox"/> | de 800 à 1000 F  | 3 <input type="checkbox"/> | de 1000 à 1200 F | 4 <input type="checkbox"/> |
| de 1200 à 1400 F | 5 <input type="checkbox"/> | de 1400 à 1600 F | 6 <input type="checkbox"/> | de 1600 à 1800 F | 7 <input type="checkbox"/> | plus de 1800 F   | 8 <input type="checkbox"/> |

38 PRECISEZ EN QUOI CONSISTE VOTRE TRAVAIL :

39 PARMI CES MOTIFS Y-EN-A-T-IL QUI VOUS APPORTENT DE LA SATISFACTION DANS VOTRE EMPLOI ACTUEL

39a

a) Cochez ceux qui correspondent à votre cas.

- |  |   |                          |
|--|---|--------------------------|
| 1 Possibilités d'avancement dans les 2 ou 3 prochaines années            | 1 | <input type="checkbox"/> |
| 2 Perspectives de carrière ;   | 2 | <input type="checkbox"/> |
| 3 Correspondance avec les connaissances ou la formation acquises ;       | 4 | <input type="checkbox"/> |
| 4 Intérêt du travail ;   | 1 | <input type="checkbox"/> |
| 5 Situation géographique ;   | 2 | <input type="checkbox"/> |
| 6 Part de responsabilité, d'initiative, d'autonomie ;                    | 4 | <input type="checkbox"/> |
| 7 Possibilités de formation et de perfectionnement ;                     | 1 | <input type="checkbox"/> |
| 8 Salaire ou avantages matériels ;                                       | 2 | <input type="checkbox"/> |
| 9 Autres conditions de travail (relations de travail, horaires etc...) ; | 4 | <input type="checkbox"/> |

b) Parmi cette liste, indiquez quel est votre motif principal de satisfaction : Motif n°   
votre motif principal d'insatisfaction : Motif n°

b

40 PARMI LES PROJETS PROFESSIONNELS SUIVANTS, COCHEZ TOUS CEUX QUI SONT LES VOTRES, POUR LES CINQ PROCHAINES ANNEES

40

Avez-vous l'intention de :

- |  |     |   |
|--|-----|---|
| a) Poursuivre votre carrière dans le même établissement  | Oui | <input type="checkbox"/>                                |
| b) Changer d'établissement mais travailler chez un employeur ayant le même genre d'activité que votre employeur actuel ? | Oui | <input type="checkbox"/>                                |
| c) Entrer dans l'Administration ou le secteur public ?   | Oui | <input type="checkbox"/>                                |
| d) Vous établir à votre compte ?   | Oui | <input type="checkbox"/>                                |
| e) Changer de fonction (ou de genre de travail) ?  | Oui | <input type="checkbox"/> Pour occuper quelle fonction ? |
| f) Prendre un emploi d'enseignant ?  | Oui | <input type="checkbox"/>                                |
| g) Vous arrêter de travailler ?  | Oui | <input type="checkbox"/>                                |
| h) Autre projets, décrivez-les :   | Oui | <input type="checkbox"/>                                |

ab   
cd   
e   
fg

Ce document qui porte sur les spécialités de la mécanique et de la comptabilité complète une étude parue à la Documentation Française Dossier n° 5 " Accès à la vie professionnelle: Enseignement technologique long - second cycle".

Cette étude commencée dans le cadre du Service Central des statistiques et de la conjoncture (Ministère de l'Education nationale) a été poursuivie et achevée par le Centre d'études et de recherches sur les qualifications, Département Formations et Carrières, avec la collaboration des chefs d'établissement et des Echelons statistiques rectoraux.

Elle a été réalisée par :

Mmes F.CREZE, N. MACKIEWICZ

M. J. BIRET

Melle C. Andrieu et Monsieur B. GILLET du Service Central des statistiques et de la conjoncture ont participé à la première phase de cette étude.

Ce document de travail n'étant destiné qu'à une diffusion restreinte la reproduction totale ou partielle en est interdite.

**ORFÈVRE**

Centre d'études  
et de recherches  
sur les qualifications

CENTRE D'ETUDI  
SUR LES Q  
(Min. Education Nationale) 5